

LE SPORT

Jamais avec les Nordiques, répète Eric Lindros



Eric Lindros a brisé la consigne du silence, hier, déclarant à qui voulait l'entendre qu'il avait rejeté l'offre des Nordiques et qu'il ne s'alignerait jamais pour la

troupe fleurdelisée. « Nous avons rencontré les Nordiques a-t-il dit. Une rencontre qui n'a abouti à rien. Ils nous ont fait une offre que nous avons immédiatement rejetée. Plus rien ne nous fera changer notre position. C'est fini. » Lindros a débarrassé son sac lors d'une conférence de presse organisée par les proprios des Ambassadors de Detroit de la Ligue de l'Ontario. **S-2**

LA RÉGION

Les Découvreurs : deux élèves sur 10 se droguent

Deux élèves sur dix, qui fréquentent les écoles secondaires de la Commission scolaire des Découvreurs, consomment de la drogue, selon un sondage. **A-5**

LE QUÉBEC

Les habitants de Charlevoix commencent à s'impatienter

Quelque 300 personnes ont manifesté hier à La Malbaie pour réclamer des gouvernements qu'ils agissent pour sortir l'économie de Charlevoix du marasme. **B-16**

L'ÉCONOMIE

Fermeture indéterminée pour Donohue-Matane

L'usine de pâte ultra-moderne de Donohue-Matane est fermée pour une période indéterminée confirmant ainsi la mise à pied de plus de 500 travailleurs. **B-1**

LE MONDE

L'armée déployée dans tout le pays en Roumanie

Le gouvernement roumain a annoncé le déploiement de l'armée dans tout le pays et la distribution de « munitions de guerre », après deux jours d'émeutes à Bucarest. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-7 à B-11
Arts	A-6 à A-8
Bridge	B-11
Décès	B-12 et B-13
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	B-11
Le Monde	A-9, A-11 et A-12
Louis Guy Lemieux	B-15
Où aller à Québec	A-8
Québec et l'Est	B-14 et B-15
Week-end	A-6 à A-8

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max. : près de 12. Min. : 2 à 5. Vents modérés. Probabilité de précipitations : 30 %. Demain : nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Venteux. **S-16**

Le droit de veto du Québec

Bourassa tente de rassurer

MONTREAL — Le premier ministre Bourassa tente de rassurer les Québécois sur la détermination avec laquelle il cherchera à récupérer le droit de veto du Québec. Mais il persiste à laisser planer la possibilité qu'un accord puisse être satisfaisant sans accorder au Québec ce pouvoir de bloquer tout changement à la Constitution.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

M. Bourassa évite d'endosser sans réserve la position de son ministre Gil Rémillard, qui affirmait hier matin qu'« aucun gouvernement québécois n'a le

droit de signer une entente constitutionnelle qui ne comprendrait pas le droit de veto ».

Le premier ministre a plutôt déclaré qu'en ce « 26 septembre 1991, nous gardons la même politique que dans l'accord du lac Meech : droit de retrait sur les transferts législatifs, droit de

veto sur les institutions fédérales dans la mesure où elles existent ».

Comme il l'avait aussi fait la veille, M. Bourassa explique que, s'agissant de ce droit, le conseil général et les militants du Parti libéral vont se prononcer sur les offres constitutionnelles qui viendront dans quelques mois et qu'il restera ensuite à « décider quelle est la position finale du gouvernement. »

La commission parlemen-

taire spéciale chargée d'évaluer les offres du reste du Canada fera également des recommandations au gouvernement et, ajoute M. Bourassa, « cela m'étonnerait beaucoup que la commission parlementaire fasse des recommandations qui ne tiennent pas compte de la politique historique du Parti libéral », qui prévoit la récupération du droit de veto.

Le premier ministre se demande par ailleurs si « la réforme du Sénat va affecter le droit de veto ». Il dit considérer

« très important d'avoir un droit de veto sur la réforme du Sénat ou sur le Sénat tel qu'il existe actuellement, parce que ça peut entraver les pouvoirs du Québec. »

M. Bourassa n'a pas précisé davantage, mais on sait que les propositions initiales d'Ottawa prévoient déjà une forme de veto que les sénateurs francophones pourraient exercer sur

Suite A-2, Bourassa...

Autre texte en page A-4

Des poursuites civiles à prévoir



L'enquête du coroner Pierre Trahan sur la mort accidentelle du commerçant Laurent Tremblay, abattu accidentellement par un policier de Québec le 8 juin, à l'arrière de son dépanneur, s'est achevée hier midi. Me Guy Bertrand, procureur de Mme Blanche Gagnon (à droite), épouse de la victime, prévoit qu'il y aura des poursuites civiles dans ce dossier.

Texte en page A-3

Autonomie fiscale

Les provinces menacées

OTTAWA — Les ministres provinciaux des Finances devront eux aussi enfilet « l'uniforme confédéral », suggère un document de travail — « partenariat pour la prospérité » — publié hier par le ministère fédéral des Finances.

par **MICHEL VASTEL**
LE SOLEIL

'No taxation without representation' disait le slogan. Ce ne sera plus vrai pour au moins trois provinces, dont le Québec, si « les objectifs de coordination et d'harmonisation des politiques fiscales » proposés par Ottawa sont retenus. C'est le gouvernement fédéral, en effet, qui « proposerait des lignes directrices pour améliorer les politiques budgétaires » des provinces. Il lui suffirait alors de les faire adopter par sept provinces, représentant 50 % de la population du pays, pour les imposer aux trois autres.

Des politiques comme le Régime d'épargne actions, ou la politique salariale du gouvernement du Québec, pourraient ainsi être mises en tutelle par la confédération. Le droit de retrait, tel que prévu dans le chapitre sur l'union économique, n'existe que pour trois ans, ne comporte aucune compensation financière et n'est pour l'instant pas renouvelable. Dans le meilleur des mondes fédéralistes, tel qu'envisagé par Ottawa, le dernier budget de l'Ontario, qui prend le contrepied des politi-

ques budgétaires adoptées par toutes les autres provinces, serait « déclaré » contraire à l'efficacité de l'union économique.

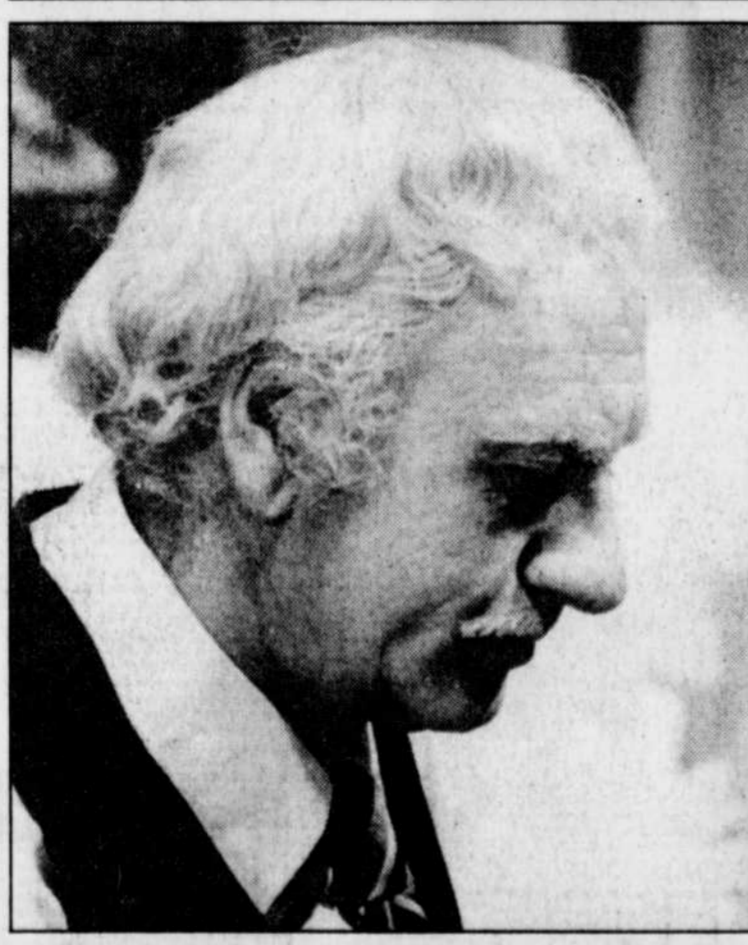
L'arrivée de quatre gouvernements néo-démocrates en Ontario, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Yukon, représentant 55 % de la population canadienne, changera cependant la dynamique du débat : Québec ne sera plus seul et Ottawa ne pourra plus, comme il l'a fait encore hier, accumuler les souverainistes de « mener une campagne de peur ».

Le document de travail déposé hier par le vice-premier ministre confirme une véritable obsession d'Ottawa pour l'uniformisation de toutes les grandes politiques économiques au Canada :

« on veut éliminer les chevauchements dans tout le secteur des institutions financières, en particulier les fiducies, et le commerce des valeurs mobilières. « Ce que nous recommandons, a protesté Gilles Loiselle, c'est que les institutions enregistrées au Québec, qui sont contrôlées par le Québec,

Suite A-2, L'autonomie...

Autre texte en page A-4



En 1976, dans « Grand-papa », Jean Lajeunesse interprète le personnage de son Charles-Henri.

Jean Lajeunesse s'éteint après 50 ans de carrière

MONTREAL (PC) — Le comédien et animateur Jean Lajeunesse, qui a longtemps fait son métier avec son ancienne femme Janette Bertrand, est décédé. Âgé de 70 ans, il s'est éteint tôt hier matin à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'une longue maladie.

Né à Montréal en juillet 1921, il avait fait des études aux collèges Saint-Ignace et Brébeuf puis à l'École des hautes études commerciales ; il s'adonnait déjà au métier d'acteur lorsqu'il y compléta sa licence.

Débutant à la radio en 1941, il joue le rôle de Philippe dans « Pierrot Latulippe » à CKAC. Sur les planches, il joue du Shakespeare et du Pagnol.

Puis jusqu'en 1948, il sera de tous les radioromans produits à Radio-Canada, comme « Jeunesse dorée », « Rue principale », « Métropole » ainsi que de la série d'humour « Radio-Colège » et de nombreux textes dramatiques.

Au cinéma, il apparaît dans « Le père Chopin » (1945) et « La forteresse » (1947), deux réalisations de Fédor Ozep. Dans le classique du cinéma naïf, « Aurore l'enfant martyr » (1951) de Jean-Yves Bigras, il joue avec Janette Bertrand le gentil petit couple d'à côté, qui sourit et ne voit rien de l'affreux drame. Puis il interprète un curé dans « Les brûlés » (1958), de Bernard Devlin, une illustration de la vie de colon en Abitibi.

À la télévision, dans les années 50, Jean Lajeunesse apparaît en marin dans « Cap-aux-sorciers ». Il tient aussi des rôles dans « La famille Plouffe », « Filles d'Eve », « Les belles histoires des Pays d'en-

haut », des téléthéâtres comme « Un homme à la fenêtre », de Robert Choquette, et les séries policières « CF-RCK » et « Les enquêtes Jobidon ».

À la scène, il est de plusieurs productions au Théâtre du Rideau vert et à la Comédie canadienne. Dans « Bousille et les justes », prototype du théâtre québécois, il est l'avocat de la défense, plaidant pour cette famille Vézeau qui forcera le faux témoignage du héros. Du même auteur, Gratien Gélinas, Lajeunesse jouera aussi dans « Hier les enfants dansaient ».

Toi et moi
À la télévision d'État, le tandem Jean et Janette conçoit et anime pendant six ans la série de variétés « Toi et Moi » où, de sa belle voix de basse, il appelle sa femme « Chaton ». Puis dans

Suite A-2, Lajeunesse...

Autre texte en page A-7

COLLECTIONS COUTURIERS QUÉBÉCOIS 1991

Le plus grand spectacle mode au Canada se tient à Québec les 30 septembre, 1er et 2 octobre, 20 heures.
AU CENTRE RÉCRÉATIF DES GALERIES DE LA CAPITALE

PLUS DE 25 000\$ EN PRIX DE PRÉSENCE
BILLETTS : 15\$ seulement (sièges réservés)

présentées par **LE SOLEIL**
en collaboration avec
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Desjardins
QUALITÉ QUÉBEC

Suites de la première page

Bourassa...

les législations fédérales relatives à la langue et à la culture. Cependant, le document d'Ottawa ne précise pas quel rôle jouerait désormais le Sénat réformé dans le processus d'amendement constitutionnel.

Toute cette question du droit de veto a volé la vedette au premier jour du caucus des députés libéraux, à Montréal. M. Bourassa a qualifié d'un « peu inexact » la manchette du SOLEIL d'hier, selon laquelle il a lâché le droit de veto du Québec. Il a rappelé qu'à sa conférence de presse, mercredi, il affirmait que la récupération de ce droit est un « objectif fondamental ».

Le premier ministre assure que son gouvernement veut retrouver les « cinq éléments » qui étaient à la base de l'accord du lac Meech. Les propositions fédérales en reprennent trois, dit-il. Il y a la limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa, où il juge le document actuel « plus fort » que Meech. Il y a aussi la reconnaissance du Québec comme société distincte, « où il reste des interrogations », et le contrôle par le Québec de l'immigration, où on « reprend à peu près l'accord que nous avions conclu ».

Il reste à ajouter le droit de veto et « la confirmation certaine » que le Québec conservera la proportion actuelle de juges québécois à la Cour suprême.

L'autonomie...

soient reconnues partout au Canada ». Le problème, c'est que cela n'est pas écrit dans le document approuvé par le cabinet fédéral. Au contraire, une lecture attentive suggère qu'Ottawa rêve à la création d'une Commission fédérale des valeurs mobilières, comme aux États-Unis, et à une centralisation du contrôle des fiducies, assortie éventuellement d'une délégation d'autorité aux provinces ;

— le document de travail confirme la ferme intention d'Ottawa de mieux coordonner les politiques fiscales et budgétaires, avec des mesures fort souhaitables comme le dépôt de tous les budgets en même temps, précédé par la publication de prévisions économiques, l'adoption de conventions comptables communes, et un calendrier annuel fixe de rencontres des ministres des Finances. (L'accord du lac Meech prévoyait, quant à lui, la tenue d'une conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie). Mais au-delà de cette coordination souhaitée, Ottawa pourrait se servir d'une majorité de provinces pour imposer ses politiques à l'ensemble du pays. On donne d'ailleurs en exemple la politique salariale du «zéro-trois-trois» qui pourrait faire l'objet d'un décret fédéral en vertu des pouvoirs sur la gestion de l'union économique ;

— la politique monétaire, elle aussi, pourrait, selon les vœux d'Ottawa, se limiter à « instaurer et préserver la stabilité des prix ». Le vice-premier ministre a souligné que la performance générale de l'économie canadienne a suivi, historiquement, la courbe des prix : en période de faible inflation, le taux de croissance est toujours plus élevé qu'en période de surchauffe. Mais en fixant — par la loi de la Banque du Canada — un mandat aussi étroit, on retire au gouvernement les moyens de se servir de sa politique monétaire — baisse des taux d'intérêt, dévaluation de la monnaie — pour agir sur l'économie. Et l'offre aux provinces de participer à la nomination des administrateurs de la Banque n'est que symbolique puisqu'ils n'ont qu'un rôle consultatif ;

— dernière mesure qui en inquiète déjà plusieurs : on créerait un Bureau indépendant de surveillance des politiques macro-économiques. Un tel bureau existe au Groupe des Sept et à l'OCDE, « pourquoi ne le ferait-on pas ici au Canada », suggère Don Mazankowski. Mais c'est une question délicate puisque ce bureau pourrait se permettre de critiquer la politique fiscale des provinces.

Le document de cinquante pages, qui devait « éclairer » le débat sur la gestion du marché commun canadien, ne contribuera sans doute qu'à le rendre encore plus vigoureux, particulièrement avec le Québec et l'Ontario. Ce n'est pas ce qu'avait prévu le gouvernement fédéral qui se demande s'il ne faudrait pas surseoir à la publication d'autres documents du genre, en particulier celui de Michael Wilson sur « la prospérité » qui touche à la délicate question de l'éducation.

Lajeunesse...

le feuilleton « Le paradis terrestre », de Réginald Boisvert, il est un entrepreneur fortuné, mais pas heureux pour autant.

L'infatigable couple travaille aussi à Télé-Métropole, dans des jeux comme « Adam ou Ève », « L'École du bonheur » et des variétés comme « Moitié-Moitié ».

En 1969, la tribu Lajeunesse est rassemblée dans un studio de Radio-Canada pour « Quelle famille » : le feuilleton est écrit par les parents, deux de leurs trois enfants (Isabelle et Martin) sont de la distribution, sans oublier le chien Macaire.

Jean Lajeunesse eut son rôle le plus consistant au cinéma en 1973, dans « Réjeanne Padovani ». Le réalisateur Denys Arcand ne voyait que lui dans la peau du magouilleux de haut vol, qui sait utiliser les politiciens et faire taire sa femme, celle-ci jouée par Luce Guilbeault qui est décédée cet été.

Janette Bertrand lui écrit un autre premier rôle pour la télé en 1976, « Grand-papa » : son Charles-Henri se prend d'affection pour la bonne soeur jouée par Juliette Huot, qui retournera à la vie civile.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 26-09-91

4-6-1

5-2-1-8



le boxeur de nuit imprimé

fleurs, arabesques, paisley sur coton ou charmeuse satinée, un boxeur exclusivement coupé pour la guêpière, une collection à voir p.m.g. 18,00

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

En 1984, Denys Arcand en fait le procureur de la Couronne qui obtient la peine capitale contre le personnage titre du « Crime d'Ovide Plouffe ». Trois ans plus tard, Jean-Claude Labrecque lui confie le rôle d'un prélat ennemi du héros dans « Le frère André ».

Puis il est le grand-père barbu dans « La grenouille et la baleine », de Jean-Claude Lord. En 1990, il tourne dans le court métrage « Le vendredi de Jeanne Robinson », d'Yves Dion, avec Louise Laparé.

En 1980, il partage la scène avec Janine Sutto dans « Le bateau pour Lipaia », d'Arbuzov, au Théâtre populaire du Québec. Encore à l'automne de 1989, au TPQ, il jouait le père désemparé dans « Un simple soldat », de Marcel Dubé, aux côtés de Gildor Roy, dans le rôle titre, ainsi que de Louise Latraverse.

Dans la notice biographique établie en 1973 pour Radio-Canada, Lajeunesse tient à signaler : « La meilleure affaire que j'ai faite, elle n'était pas préméditée, elle n'était pas entreprise dans le but de faire de l'argent. C'est lorsque j'ai épousé une femme dont les talents étaient complémentaires des miens... Nous formons une équipe très efficace. »

Entre-temps, il y a quelques années, Janette Bertrand et Jean Lajeunesse se sont séparés et ont poursuivi leur métier chacun de leur côté.

La culotte qui fait «NON» le jour et «OUI» la nuit

TORONTO (PC) — Sears, le géant des magasins à rayons, s'est ravisé. Il retirera de ses étagères un article controversé.

L'article en question : une culotte de type boxer pour dame et sur laquelle est imprimé sur l'entre-jambes le slogan « No ! No ! No ! » qu'on peut lire le jour, mais qui qui se transforme en « Oui ! Oui ! Oui ! » fluorescent la nuit venue.

Une dame de Nouvelle-Écosse s'est plainte que ces culottes perpétuaient le mythe que les femmes peuvent être contraintes à devenir des partenaires

sexuelles.

Au début, Sears affirmait que cette histoire n'avait aucun sens — et que les culottes en question resteraient au catalogue des articles de Noël 1991.

Mais un communiqué de la compagnie publié hier affirmait que ces culottes seraient immédiatement retirées de la vente.

La compagnie cite « les inquiétudes exprimées par certaines de ses clientes » pour expliquer sa décision.

Mort asphyxié

QUÉBEC — L'autopsie pratiquée, hier, sur le corps de Michel Hubert, 42 ans, de Pont-Rouge, retrouvé sans vie, mercredi, dans son chalet du lac Dugal, dans la région de Portneuf, indique que la mort est attribuable à une intoxication à l'oxyde de carbone. La fuite proviendrait d'un fanal défectueux. Selon la Sûreté du Québec, tout laisse croire que le drame serait survenu samedi après-midi, puisque la table avait été mise pour le souper. Par ailleurs, devant la gravité de son état, les médecins du CHUL ont transféré, hier, la compagne de la victime, Carole Cinq-Mars, de Cap-de-la-Madeleine, à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal afin qu'elle subisse des traitements dans un caisson de décompression, appareil utilisé dans les cas sérieux d'intoxication au gaz.

Stationnement interdit

QUÉBEC — La Sûreté du Québec avise les chasseurs d'oiseaux migrateurs qu'il est défendu de stationner leur véhicule en bordure de l'autoroute Dufferin, dans le secteur allant de d'Estimauville jusqu'au pont de l'île d'Orléans. Cette pratique représente un danger réel pour la circulation, affirme la SQ. Les contrevenants sont susceptibles de récolter un billet d'infraction.

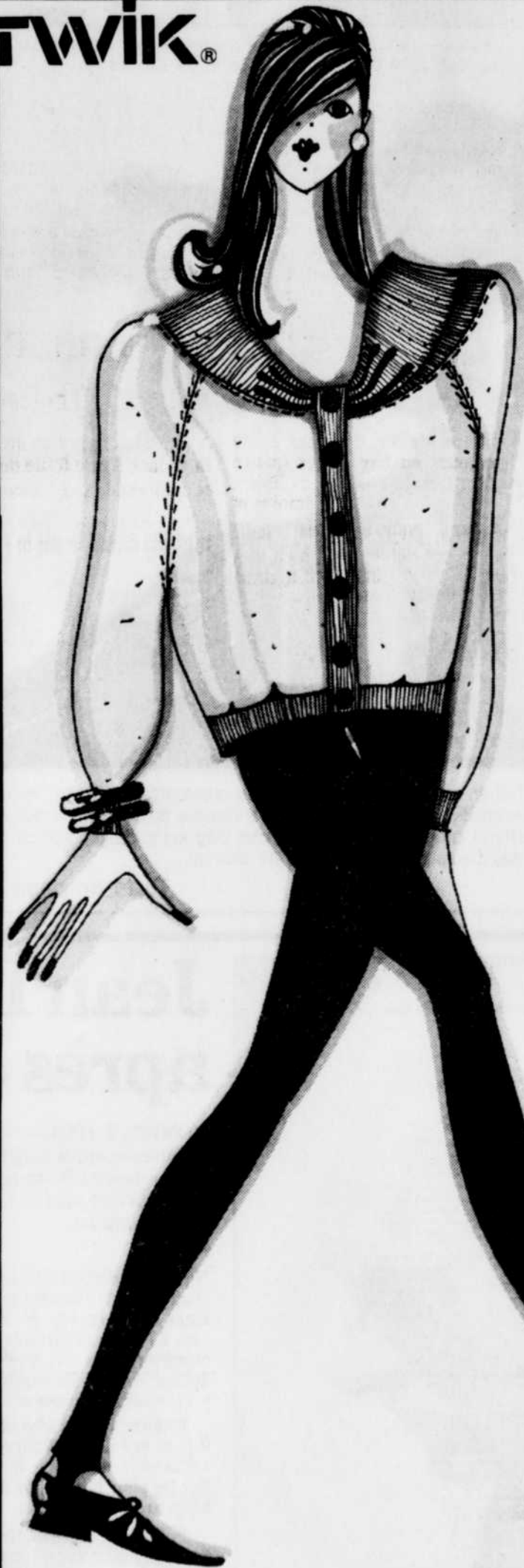
Brûlé par des fusibles

SAINT-LAMBERT — Un employé de l'usine Métal Bernard, de Saint-Lambert, a été brûlé aux mains en changeant des fusibles hier après-midi vers 14 h. L'homme d'une trentaine d'années était juché sur une passerelle à huit pieds du sol. Le choc n'a été suffisant pour le faire tomber et il est demeuré conscient. La gravité de ses brûlures a tout de même nécessité son transport rapide vers le CHUL.

Le Patricia a été éperonné

QUÉBEC — L'inspection du remorqueur Patricia B. McAllister par des experts du Bureau de la sécurité des transports du Canada a démontré que le bateau est considérablement troué à babord avant, sous la ligne de flottaison. Le bâtiment de 34 m avait sombré dans une centaine de mètres de profondeur, le matin du 22 avril dernier, à une soixantaine de milles au sud-est de Gaspé, alors qu'il naviguait de Montréal vers Pictou en Nouvelle-Écosse. Un seul des six membres de l'équipage avait survécu au naufrage. Les recherches pour connaître ce qui aurait pu éventrer l'étrave du remorqueur se poursuivent à l'aide d'équipements sonar et vidéo. Le Earl Grey, de la Défense nationale à Halifax, sert de plate-forme de sondage. Mais on n'a jamais déterminé, jusqu'ici, ce qui avait pu faire cette large entaille dans la coque du remorqueur, note M. Lionel Vacher, enquêteur du Bureau de la sécurité des transports maritimes, indiquant que les recherches sous-marines se poursuivent.

TWIK®



COLLECTION ANGORA EXCLUSIVE...

le cardigan encolure dégagée
49,95

point de mire, l'encolure de twik l dégagee, drapée, travaillée en douceur dans la laine angora, contrastée par les boutons en velours noir sur écarlate, rouge, fuchsia, lilas, royal, p.m.g. rég. 65,00



EXCLUSIVE POUR TWIK...

la blouse en V
mini fleurs

nouvelle forme, nouvel imprimé... exclusivement pour twik, une blouse encolure en V, toute simple, toute fraîche avec ses mini fleurs en bleu ou charbon sur blanc, p.m.g. 39,00

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Un système intégré d'intervention d'urgence médicale s'impose

Les traumatismes subis lors d'accidents ou autres événements graves constituent la première cause de décès chez les moins de 38 ans et aussi la première cause d'années actives perdues avant 65 ans. Un système d'intervention d'urgence intégré et cordonné est un instrument de premier plan pour diminuer d'une façon significative tant les taux de mortalité que ceux de morbidité et ce, sans frais supplémentaires.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL

D'ailleurs, une étude exploratoire du département de chirurgie de McGill, dont Le SOLEIL a parcouru les résultats préliminaires, démontre que sur 363 personnes gravement accidentées, transportées par Urgence-Santé sur le territoire de l'île de Montréal, 33 n'auraient probablement pas succombé n'eût été de délais d'intervention trop longs des ambulanciers et de l'incapacité aussi des hôpitaux à réagir plus rapidement à l'arrivée d'un patient souffrant de traumatismes graves. De cette cohorte, 79 n'ont pas survécu à leurs blessures.

La nécessité de mettre en place un tel système d'intervention, et qui pré suppose au premier chef une volonté politique bien arrêtée à cet égard, sera au cœur des débats de la première journée sur les soins préhospitaliers d'urgence à se tenir au Québec. La rencontre a lieu aujourd'hui, au Manoir Richelieu, et réunit environ 500 participants, dont 200 des milieux de l'urgentologie; elle se tient d'ailleurs sous les auspices de l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ).

Des représentants de plusieurs ministères, dont ceux de la Santé et des Services sociaux, des Affaires municipales et de la Sécurité publique, ainsi que de l'Union des municipalités et des MRC, voire de services ambulanciers et policiers, seront sur place.

Trois porte-parole de l'organisme, les Drs Pierre Savard, président, Jean-Pascal Ouellet, principal responsable de ce dossier à l'AMUQ, et Renaud Leroux, coordonnateur des mesures d'urgence pour la grande agglomération de Québec avaient convoqué les médias, mercredi, à Québec, pour présenter les grandes orientations de cette journée d'étude.

Outre une claire volonté politique de la part du gouvernement provincial d'enclencher un tel virage, a fait valoir le Dr Leroux, une collaboration et une concertation de tous les paliers d'intervention, dans une région donnée, sont tout aussi indispensables pour la bonification d'un système dont le seul objectif est de sauver des vies.

Fin de l'enquête du coroner sur la mort de Laurent Tremblay

Le marchand ne doit pas agir en policier

L'enquête du coroner Pierre Trahan sur la mort accidentelle du commerçant Laurent Tremblay s'est achevée hier midi par le témoignage du policier, spécialiste en prévention du crime, Gaétan Labbé, de Québec, qui a souligné que les commerçants risquaient leur vie et leur réputation en persistant à s'armer pour se défendre contre les voleurs.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« Dans mes séances d'information, je leur dis toujours que le policier a un travail à faire, qui ne doit pas être fait par un propriétaire qui le devance. À Montréal, un commerçant vient d'être accusé d'avoir abattu un voleur. On proscrie toute forme d'arme parce que n'importe quel suspect drogué ou ivre qui pénètre chez vous peut paniquer en quelques secondes devant une menace. Ne risquez pas votre peau pour 150 \$. Essayez plutôt de remarquer la physionomie de l'intrus », a-t-il précisé devant une salle remplie de policiers et de sympathisants envers la famille Tremblay.

Il a aussi indiqué que le service des relations communautaires avait rencontré quatre fois ce printemps, 250 des 600 marchands détaillants de l'Est du Québec, dans le but de prévenir les agressions. Par contre, le service de police de la ville ne possède pas encore de fichier exhaustif sur le suivi des plaintes concernant les commerces de son territoire.

Cela aurait pu être très utile à la cause de Laurent Tremblay, qui, selon les témoignages de ses voisins, était excédé par les six vols qui avaient été commis depuis un an et demi à son commerce et qui avait décidé de garder une carabine chargée dans son bureau. L'homme de 63 ans se rendait immédiatement à Neufchâtel chaque fois que le système d'alarme se déclenchait, soit 13 fois en 16 mois. Cela, la police l'ignorait aussi. Quant les agents Cusson et Minville, fort occupés cette nuit-là, sont arrivés sur place, la victime les précédait de 15 minutes.

L'agent Mario Cusson était-il justifié de dégrader aussi rapidement en arrivant au dépanneur Saint-Jacques vers 3 h 30 le 8 juin, alors que son co-équipier Pierre Minville venait à peine de dire sur les ondes radio que tout avait l'air bien beau en avant du commerce? N'avait-il d'autres choix que d'abat-



L'enquête du coroner sur la mort de son mari a représenté une douloureuse expérience pour Mme. Tremblay, que l'on voit ici accompagnée d'une de ses filles et de son fils.

tre, dans une arrière-cour éclairée, une personne qu'il n'avait même pas identifiée et qui n'était peut-être pas aussi menaçante qu'il l'affirme? La victime a-t-elle eu le temps de réagir verbalement devant le policier armé, comme le prétendent deux voisins? Y aurait-il un moyen de mieux renseigner les agents sur les délais d'une plainte de système d'alarme ainsi que sur l'historique du commerce visité?

Ce sont des questions que le procureur des victimes de ce drame, Me Guy Bertrand, garde toujours en tête, après quatre jours d'audience fort civilisées, au cours desquels 32 témoins et experts, pour la plupart policiers, ont défilé. « Il y a eu une erreur. La victime avait le droit de vivre. Comme elle n'est plus ici pour dire ce qui s'est passé, on a une seule version. Mme Tremblay et ses enfants se demanderont toute leur vie: Est-ce bien ce qui s'est passé? », dit-il. Emue par cette fastidieuse semaine, la famille est restée discrète hier.

L'avocat prévoit qu'il y aura des poursuites civiles dans ce dossier. La décision sera prise dans quelques jours. À Montréal, la veuve de Marcelus François a intenté une poursuite de 12 millions \$ contre la ville de Montréal pour négligence dans la mort de son mari, confondu en plein jour avec un agresseur.

Le coroner déposera son rapport d'ici un mois.

Avant-hier, les agents Cusson et Minville ont beaucoup pleuré en relatant leur choc et ils ont été soumis à une pléiade de questions par les cinq avocats chargés du dossier. On a

appris que l'agent Cusson, policier depuis deux ans, avait été agent de sécurité durant quatre ans, qu'il était un tireur d'élite mais qu'il n'avait nullement la réputation d'être un *Kid la gâchette*.

Le président du syndicat des 340 policiers de Québec, André

Durocher, s'est dit satisfait de la tournure de l'enquête. « Nos policiers sont parmi les mieux formés de la province. Je déplore cette histoire mais j'espère que lors des prochaines plaintes de système d'alarme, nos gars seront aussi prudents ».

À l'Institut de police du Québec, on déconseille les coups de semonce

À l'Institut de police du Québec, on enseigne au policier à faire face à une foule de situations, mais, en général, on ne recommande pas les coups de semonce. Si on utilise une arme, c'est pour viser la 'masse', pas pour faire peur. Dans tous les cours, c'est la protection de la vie qui prime.

Tels sont les propos livrés, hier, au coroner par le témoin expert Pierre Rémillard, conseiller pédagogique depuis 12 ans à l'IPQ.

« Les coups d'avertissement sont dangereux. Lorsqu'un coup de feu est tiré, il est souvent suivi d'un autre coup. Ainsi, la victime peut penser qu'elle est visée et réagir », dit celui qui parcourt le monde pour étudier et former les agents.

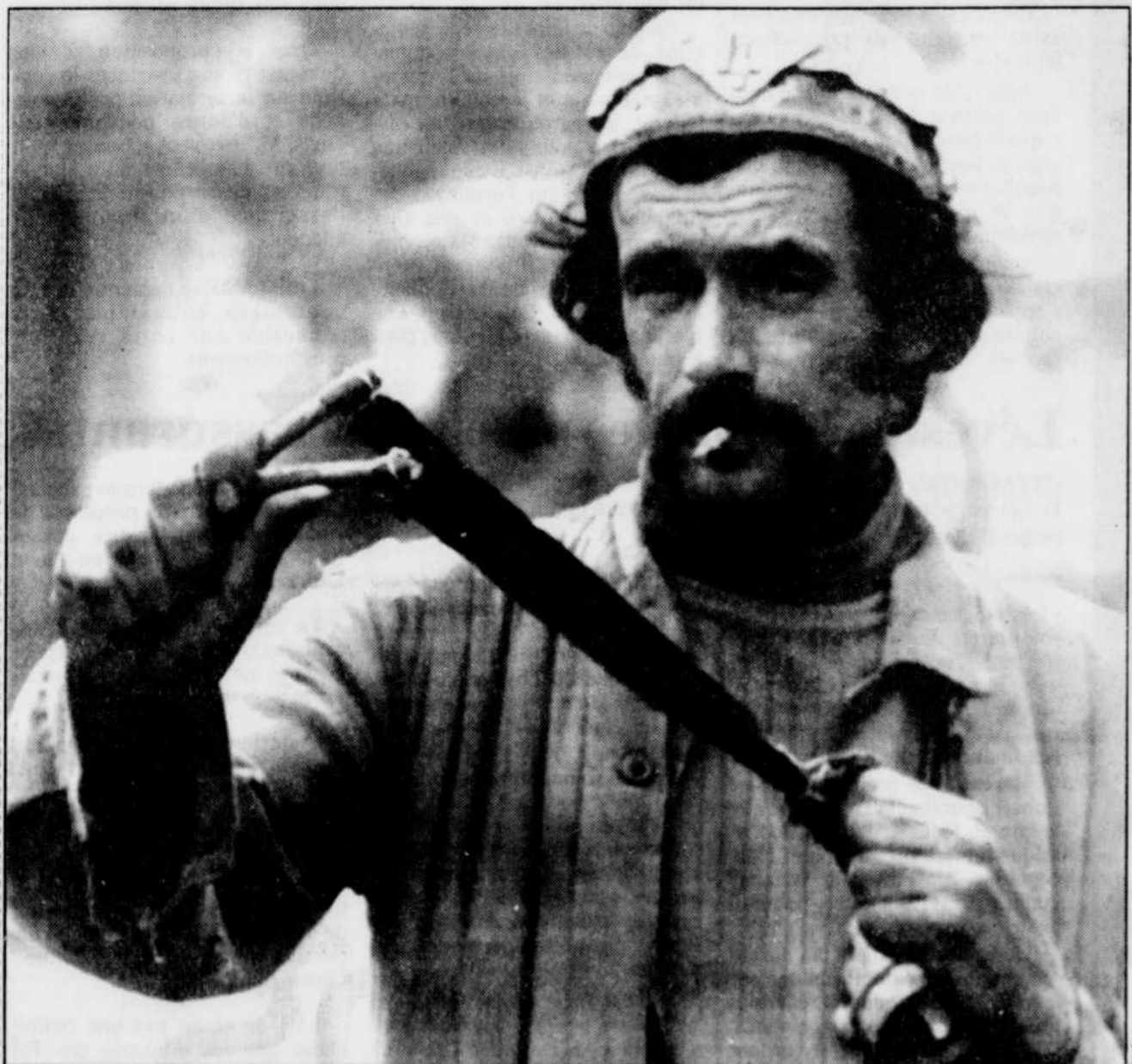
Selon lui, les 15 000 policiers québécois sont parmi les plus formés au monde. Ils reçoivent trois ans et demi d'entraînement avant de porter l'uniforme. « Mais il reste un autre

pas à faire: les patrouilleurs doivent venir régulièrement rafraîchir leurs connaissances sur les bancs d'école. Certains ne repassent qu'aux 15 ans. La routine, c'est dangereux », constate-t-il.

Selon lui, le recours à l'arme à feu par le policier dépend de son seuil de tolérance à un événement, de son jugement et de sa confiance en lui. « Avant d'appuyer sur la détente, il faut se demander si l'individu peut l'atteindre, s'il a la volonté de le faire et s'il a posé des gestes menaçants », dit-il. Avant-hier, dans son témoignage, l'agent

Mario Cusson a réaffirmé que Laurent Tremblay l'avait pointé en se relevant avec sa carabine et ce sans dire un mot, et qu'il n'avait eu d'autre choix que de protéger sa vie. La preuve a démontré que le commerçant n'avait jamais entendu arriver les policiers.

De son côté, le président de l'Association des maîtres de chiens, André Bernier, a souligné que l'emploi de chiens-pistoleurs sur les 5700 appels annuels des systèmes d'alarme à Québec aurait permis d'éviter ce drame. « Le chien n'est pas émotif. Il aurait pu détecter le danger et prévenir son maître. Cela permet au policier d'opérer différemment, de parlementer et de mieux se faire reconnaître », rappelle-t-il. Québec ne possède qu'un seul de ces outils.



Un mineur roumain prépare le lance-pierres qu'il compte utiliser contre les forces de sécurité en cas d'une nouvelle émeute à Bucarest hier. La veille, quatre personnes avaient trouvé la mort au cours de durs affrontements entre la police anti-émeute et des milliers de mineurs appuyés par des citoyens.

Bucarest distribue des «munitions de guerre»

BUCAREST (Reuter, AFP) — Le gouvernement roumain a annoncé hier soir le déploiement de l'armée dans tout le pays et la distribution de «munitions de guerre», après deux jours d'émeutes à Bucarest qui ont contraint le premier ministre Petre Roman à remettre sa démission.

Le déploiement de l'armée, annoncé par un communiqué lu à la télévision, fait suite à la mise à sac du parlement roumain et au siège du bâtiment de la télévision de Bucarest par des milliers de mineurs et de manifestants.

Le ministère de la Défense distribuera de vraies balles aux soldats, qui seront déployés pour protéger les bâtiments administratifs vitaux et d'autres biens si cela est nécessaire, précise le communiqué.

Encore au poste

Le premier ministre Petre Roman, dont la démission a été rendue publique hier matin, avait peu auparavant déclaré dans une interview à la chaîne de télévision française TF1 qu'un coup d'État communiste était en cours en Roumanie.

Hier soir, Roman a affirmé qu'il restera en fonction «tant que l'ordre ne sera pas rétabli».

Le premier ministre a aussi dit que «la population roumaine, bien qu'un peu apathique, ne soutient pas ces mineurs qui veulent la dissolution de toutes

les institutions démocratiques du pays».

«La Roumanie a rompu depuis trop peu de temps avec le communisme pour que les anciennes structures et mentalités aient pu disparaître», a-t-il ajouté.

Au cours des dernières semaines, les milieux conservateurs du pays avaient organisé une campagne pour dénigrer Roman et son gouvernement. Ils reprochaient ouvertement au premier ministre d'être d'origine juive.

Appel au calme

«Nous garantissons à la population de ce pays que l'armée remplira sa mission avec détermination pour rétablir et maintenir l'ordre, poursuivre le processus de démocratisation et les réformes», disent les autorités dans le communiqué émis à Bucarest.

Le gouvernement a lancé un appel au calme et à la non-violence, à la suite des émeutes qui ont fait quatre morts mercredi. Il a dressé la liste des mesures suivantes:

«Augmentation de la capacité de combat des centres de commandement, de leurs unités sur tout le territoire du pays.»

«Distribution de munitions de guerre à toutes les unités pour assurer la protection des biens gouvernementaux, en cas de nécessité, sous conditions légales.»

«Redéploiement d'unités selon les besoins présents pour protéger les institutions de l'État.»

«Mise en place de systèmes de communications militaires.»

Manifestants chassés

La nuit dernière, les forces de l'ordre ont réussi à dégager le siège de la télévision roumaine et à chasser les mineurs et les manifestants qui l'assiégeaient depuis plus de cinq heures.

Plus tôt, des affrontements avaient éclaté devant le bâtiment entre les troupes anti-émeutes et les mineurs, appuyés par la population.

La télévision a interrompu ses programmes pour diffuser en direct les scènes de violence filmées depuis ses fenêtres.

Les contestataires avaient quelques heures auparavant mis à sac le parlement et jeté les meubles par les fenêtres.

L'«attitude inacceptable» d'Ottawa inquiète Bacon

MONTREAL — Ottawa adopte une attitude inacceptable en s'arrogeant les pouvoirs économiques tout en essayant en contrepartie de jouer sur l'émotivité des Québécois qu'il reconnaît comme une société distincte, affirme la vice-première ministre Lise Bacon.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Selon Mme Bacon, cependant, les Québécois ont dépassé ce stade où leur émotivité pouvait leur faire perdre de vue les questions rationnelles.

Affirmant que cette approche du gouvernement fédéral «inquiete un peu», Mme Bacon souligne que sur les questions qui la touchent, «comme ministre de l'Énergie et des Ressources, qui était quand même une exclusivité provinciale, je n'ai rien vu.»

La vice-première ministre constate que, «sur le plan économique, il y a certainement des risques. On parle de bâtir ensemble le Canada, il faudrait aussi bâtir le Québec. Il faut nous laisser les moyens nécessaires pour le faire, comme nous les avons en ce moment.»

Malgré tout, ajoute-t-elle, puisque «nous sommes au gouvernement, il nous faut demeurer aussi calme que possible. Nous ne sommes pas là pour soulever les passions au Québec.»

Par contre, un autre ténor du gouvernement Bourassa, M. Claude Ryan, voit «beaucoup d'aspects positifs» dans les propositions fédérales qu'il accueille «avec un esprit constructif».

M. Ryan juge intéressante l'idée d'un conseil de la fédération mais il se demande s'il «y a encore de la place pour un Sénat si

vous avez un conseil de la fédération? C'est la question qu'il faudrait se poser. Combien de structures ce pays-là peut-il porter? Ça coûte cher des structures.»

Le volet touchant le partage des pouvoirs «est peut-être la partie la plus faible du document, selon M. Ryan. C'est très incomplet. On laisse tomber la formation mais pourquoi on n'a pas abordé d'autres sujets? Ça demande à être complété. On ne peut pas prendre seulement ça et dire que c'est très bien.»

Selon le ministre Marc-Yvan Côté, «il faut prendre le temps de bien soupeser les propositions. À propos du secteur de la Santé, dont il est responsable, M. Côté veut bien admettre que «cela prend un certain nombre de normes canadiennes mais qu'on laisse les marges de manoeuvre qu'il faut aux provinces. Et si le fédéral n'a pas les moyens de ses normes, il sait quoi faire.»

À propos de la centralisation accrue des pouvoirs économiques, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gerald Tremblay, ne sait pas si le document fédéral empêcherait Québec de mettre en place sa stratégie de développement économique. «Plus je lis le document, plus j'ai de questions à poser», dit-il.

Son collègue Pierre Paradis, lui, s'oppose à cette centralisation. Il cite l'exemple des pays de l'Est

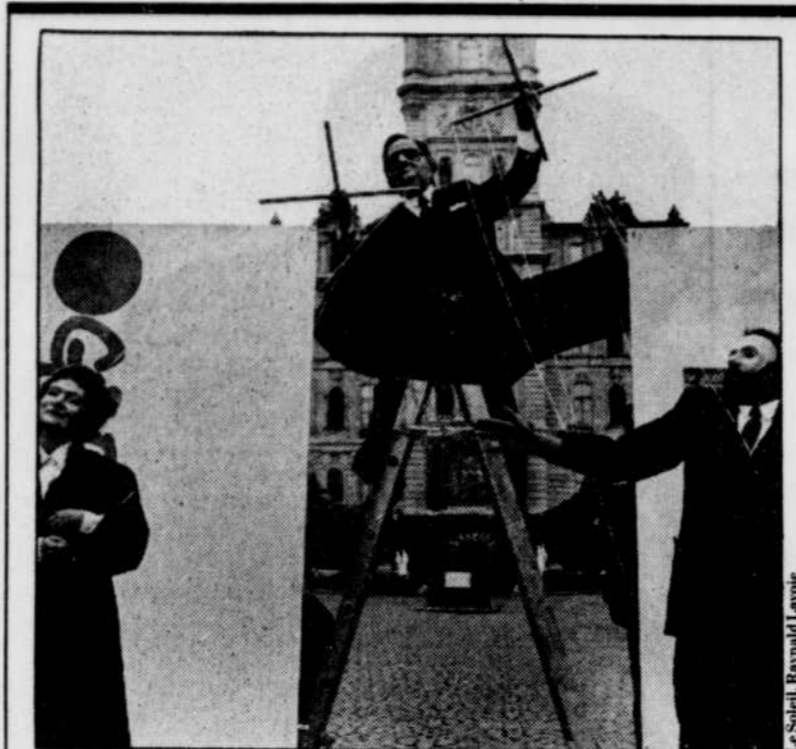
où la concentration des pouvoirs économiques en a conduit plusieurs à la banqueroute. Au contraire, selon lui, la décentralisation suscite souvent une plus grande créativité.

D'autres ministres, comme celui des Communications, M. Lawrence Cannon, et celui de la Maintenance, M. André Bourbeau, ont déploré que, dans leur secteur respectif, le document fédéral ne

satisfasse pas aux revendications du Québec.

Enfin, parmi tous les ministres interrogés, seul M. Daniel Johnson a catégoriquement refusé de

commenter les propositions constitutionnelles. «Vous allez bien me laisser vivre ma vie», a-t-il lancé à un journaliste dont il trouvait les questions trop insistantes.



Contre la «tribune bidon»

Des membres du groupe écologique Greenpeace ont manifesté sur la colline parlementaire, hier midi, pour protester contre la commission parlementaire «bidon» qui siège cette semaine sur l'avenir du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). Le manifestant de Greenpeace était en fait un spectacle de marionnettes rassemblant étrangement au premier ministre Robert Bourassa ainsi qu'aux ministres Pierre Paradis (Environnement) et Lise Bacon (Énergie et Ressources). Une porte-parole de Greenpeace, Brigitte Gagné, a mentionné que la commission parlementaire «n'est qu'une tribune bidon qui a pour but d'enlever aux citoyens leur droit à l'information et à la libre expression sur les questions environnementales».

Plaidoyer de Bob Rae en faveur du Québec

TORONTO (PC) — L'Ontario et le Québec semblent être sur la même longueur d'onde en ce qui a trait aux propositions d'union économique faites par Ottawa.

«À première vue, certaines propositions semblent viser davantage à renforcer le gouvernement fédéral qu'à raffermir l'union économique», a déploré hier le premier ministre néo-démocrate Bob Rae devant la législature ontarienne.

Le premier ministre a promis d'examiner attentivement les propositions constitutionnelles d'Ottawa et de consulter les autres provinces, notamment le Québec, à ce sujet.

D'autre part, le gouvernement ontarien ne s'oppose pas du tout à la reconnaissance du Québec comme société distincte. Au contraire, le premier ministre Bob Rae a livré hier en Chambre un vibrant plaidoyer en faveur de la clause. Et il l'a fait dans la langue de Molière.

«Nous reconnaissons avec un sens profond de fraternité la présence de cette culture, de cette société unique et distincte et en la reconnaissant nous ne perdons

rien de notre propre caractère», a-t-il déclaré, ajoutant que ce sentiment de fraternité s'appliquait à tous les francophones du pays. Les propos de M. Rae ont suscité les applaudissements d'une bonne partie de la Chambre.

Le premier ministre a ajouté en anglais que l'Ontario avait «beaucoup à apprendre» du Québec. «Regardez les relations de travail là-bas, nous avons beaucoup à apprendre du sens de solidarité des Québécois», a-t-il déclaré.

Dans cette nouvelle ronde constitutionnelle qui s'annonce, M. Rae semble donc vouloir faire alliance avec le premier ministre du Québec Robert Bourassa, dont il a loué hier la position courageuse.

«J'aimerais féliciter mon homologue pour la position qu'il a adoptée. Je suis heureux qu'il soit prêt à considérer les propositions du gouvernement fédéral comme point de départ», a dit M. Rae.

Réserves

Ceci dit, le premier ministre ontarien a des réserves et des critiques à formuler face au document constitutionnel qu'il veut voir bonifié.

Il tient mordicus à l'enchaînement dans la Constitution d'une charte sociale visant à protéger l'existence de programmes sociaux au Canada. Il l'a répété hier. «Nous ne pouvons avoir une union économique sans union sociale»

Il estime que les dispositions sur les autochtones sont insuffisantes et demande qu'on reconnaisse aux autochtones leur droit inhérent à l'autodétermination. «Si les mots société distincte sont importants pour les Québécois, le mot «inhérent» l'est pour les autochtones», a-t-il dit, promettant de se faire l'avocat des autochtones dans ce dossier.

Droits à la propriété

M. Rae s'est par ailleurs dit «surpris» de voir dans le document d'Ottawa le droit à la propriété, un concept auquel il n'est pas favorable à prime abord. Il a promis d'étudier ce dossier attentivement, tout en ajoutant que l'enchaînement de ce droit rendait encore plus nécessaire l'enchaînement des droits sociaux.

Quant à la proposition fédérale de remettre aux provinces le contrôle sur la formation professionnelle et d'autres pouvoirs résiduels, M. Rae veut s'assurer qu'il ne s'agit pas là que d'un simple transfert de responsabilités sans l'assurance d'un financement adéquat.

Enfin, M. Rae demande que la population canadienne soit consultée sur cette réforme constitutionnelle.

Sans faire campagne pour le fédéralisme Le groupe de Beauchamp contre la souveraineté

MONTREAL — Même s'ils s'en défendent bien, les gens d'affaires qui forment le Regroupement Économie et Constitution ne feront pas campagne pour le renouvellement du fédéralisme mais plutôt contre la souveraineté.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

«Nous ne sommes pas ici pour défendre le projet fédéral», a précisé hier M. Laurent Beauchamp, le président du regroupement qui faisait hier sa première sortie officielle.

«Ce qu'on veut faire, c'est supporter le système actuel, a renchérit le coprésident M. Laurent Beaudoin, de Bombardier, qui a expliqué: «on a un système connu tandis que si on regarde ce qu'on nous propose, l'indépendance, il y a beaucoup d'inconnu.»

Le président de SNC-Lavalin, M. Guy St-Pierre, affirme pour sa part que le statu quo est inacceptable mais que la question du droit de veto du Québec ou sa représentation à la Cour suprême «n'est pas une raison valable pour briser le pays».

Ceci dit, les trois hommes sont assez satisfaits des propositions fédérales.

Ainsi, s'ils estiment que le nouveau pouvoir fédéral en matière d'union économique doit être précisé, ils soutiennent que cette disposition ne met nullement en danger le modèle québécois de développement économique.

Selon eux, il est normal que la clause de la société distincte ne s'applique qu'à la langue et à la culture. «Les gens d'affaires du Québec sont parfaitement capa-

bles de se débrouiller», a soutenu M. Beauchamp.

Le président de SNC-Lavalin a affirmé pour sa part que «les entreprises québécoises sont capables de connaître le succès avec ou sans protection constitutionnelle».

Le Regroupement Économie et Constitution compte actuellement une quarantaine d'adhérents, tous représentants les plus importantes entreprises du Québec et du Canada: Canadien Pacifique, Alcan, Molson, BCE, Imasco, Banque de Montréal, mais aussi des vedettes du REA comme Unigesco, Vidéotron ou Canam Manac. L'entreprise de M. Marcel Dutil était identifiée en anglais, The Canam Manac Group, dans les documents rendus publics hier.

Selon M. Beauchamp, l'objectif est de réunir «plusieurs milliers» de gens d'affaires, soit le même nombre que les précédents «Amis du lac Meech».

En plus de faire des représentations devant les deux commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et le comité mixte fédéral, le regroupement ne négociera rien pour faire valoir son point de vue. Ainsi, il commandera des études sur l'évolution des finances publiques et des flux commerciaux advenant la séparation du Québec. Il pourrait éventuellement faire de la publicité mais, de dire M. Beauchamp, «ce n'est pas dans nos intentions pour le moment.»

Lévesque reçoit des précisions rassurantes

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances du Québec Gérard D. Lévesque a quitté Ottawa hier soir quelque peu rassuré sur le projet fédéral d'union économique.

«Les précisions que j'ai reçues ce soir ont été de nature à me rassurer mais l'exercice n'est pas terminé et nous allons poursuivre le dialogue», a-t-il déclaré à sa sortie d'une réunion des ministres des finances fédéral et provincial.

Mercredi, le premier ministre Robert Bourassa avait indiqué que le projet fédéral d'union économique tel que présenté était inacceptable. M. Lévesque n'a pas voulu préciser sur quels points il avait été rassuré.

La rencontre d'hier était davantage une séance d'information sur les offres économiques fédérales qu'une réunion de négociations. Les ministres provinciaux en ont tout de même profité pour faire connaître à leur homologue fédéral la position de leur gouvernement sur l'ensemble des offres.

«Il n'est pas question d'empêcher sur nos responsabilités et pouvoirs. Mais nous sommes prêts à discuter de la situation économique et d'harmoniser nos politiques, tant et aussi longtemps que les intérêts du Québec sont protégés», a ajouté M. Lévesque.

«Nous sommes en faveur de la vertu, donc pour une plus grande mobilité, une plus grande efficacité économique, une concertation pré-budgétaire mais à la condition que les pouvoirs de l'Assemblée nationale soient préservés», avait-il précisé avant de se rendre à la réunion.

À leur sortie de la rencontre, les ministres provinciaux ont tous souligné la nécessité d'être prudent avant de faire des commentaires. Le processus de consultations ne fait que commencer, ont-ils rappelé.

«On ne doit fermer aucune porte avant la fin du processus de consultations publiques», a souligné le ministre ontarien Floyd Laughren.

Le ministre fédéral Don Mazankowski a pour sa part répété avant et après la rencontre que le processus restait ouvert.

Pour leur part, les ministres des Finances poursuivront leurs discussions sur la question des paiements de transfert, soit les transferts pour le régime d'assistance publique, les programmes établis et la péréquation. Mais il n'est pas question d'un processus de discussions parallèle à celui du comité mixte spécial Dobbie-Castonguay.

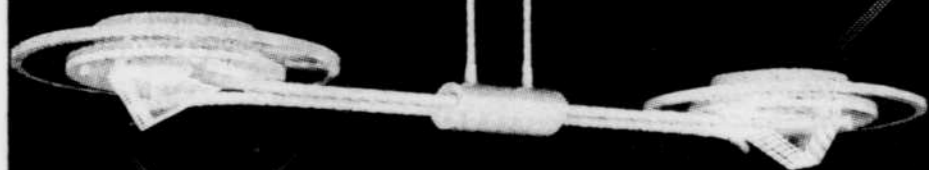
«Ce ne serait pas une bonne chose que les ministres des Finances discutent derrière des portes closes alors que le comité mixte spécial poursuit son travail», a indiqué M. Flahghren.

MULTI LUMINAIRE

Le magicien de la lumière!

119\$

Lampe suspendue halogène double sur tige rigide 2 ampoules 150W Noir ou blanc



89\$

Plafonnier à 3 têtes ajustables Pour ampoule halogène MR 16 50W Noir ou blanc



59\$

Économisez 40% Lampe de table halogène Noir ou blanc Aussi disponible en fini plaque or 159\$ (Non-illustrée)

399\$

Aspirateur central à filtre permanent double auto-nettoyant avec ensemble d'accessoires 9 morceaux Boyau de 30 pieds à l'épreuve de l'écrasement tuyauterie, raccords, 3 prises murales Garantie de satisfaction complète de 1 an ou argent remis



45\$

Luminaire encastré dirigeable Pour ampoule halogène MR 16 50W Hauteur totale de trois pouces pour installation aux endroits restreints Fini blanc ou noir granulé



Ampoule en sus

MULTI LUMINAIRE

QUÉBEC
1225, boul. Charest ouest
Québec (Québec)
G2C 1T8
514 209-9991

NEUCHÂTEL
4096, boul. de l'Auvergne
Neuchâtel (Québec)
G2C 1T8
(418) 842-1601

LÉVIS
95-K, Route Kennedy
Lévis (Québec)
G6V 6C8
(418) 833-3258

Arthabaska • Brossard • Drummondville • Gatineau • Granby • Laval • Lévis • Longueuil • Nepean • Neuchâtel • Pointe-Claire • Québec • Repentigny • Rimouski • St-Jean • St-Léonard • Shawinigan • Sherbrooke • Trois-Rivières

Écoles Rochebelle et Les Compagnons

Deux élèves sur 10 se droguent et 50 % ont eu envie de mourir

Deux élèves sur dix, qui fréquentent les écoles secondaires de la Commission scolaire des Découvreurs, consomment de la drogue ; plus de la moitié consomment de l'alcool et près de quatre sur dix s'enivrent occasionnellement ou à chaque fois qu'ils boivent. D'autre part, près de la moitié des jeunes de ces écoles secondaires révèlent qu'ils ont eu envie de ne plus vivre et 12 % d'entre eux ont tenté de se suicider.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Voilà, quelques résultats-choc d'un sondage sur les habitudes de vie et la réalité des jeunes des écoles secondaires de la commission scolaire des Découvreurs.

Menée à l'automne 1990, l'étude touche plus de 2 850 jeunes de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge et Saint-Augustin, fréquentant les écoles de Rochebelle et Les Compagnons-de-Cartier. Elle a été réalisée conjointement par le comité local sur la prévention primaire et secondaire de toxicomanie chez les jeunes, par le CLSC Sainte-Foy-Sillery, par la Commission scolaire des Découvreurs et par le Centre de recherches sur les services communautaires.

On souhaitait ainsi connaître le contexte général de vie des jeunes et aussi les comportements à risque afin de planifier les programmes de prévention et d'intervention dans leur milieu scolaire.

Le sondage contenait des questions sur l'usage de la drogue, de l'alcool et le suicide, mais également sur plusieurs autres points comme l'activité physique, l'alimentation, les loisirs, le travail, la sexualité, la communication avec les parents, etc.

Le suicide

Les professionnels du CLSC, qui ont effectué l'analyse des données du sondage, trouvent déconcertantes les réponses faites par les jeunes sur leur bien-être psychologique. Ces réponses démontrent en effet que le quart des jeunes a souvent des moments de découragement et que près de la moitié avoue avoir déjà eu envie de mourir.

Des études confirment que la

structure familiale est associée aux taux suicidaires. Le taux le plus bas se retrouve dans les familles traditionnelles et le taux le plus élevé dans les familles séparées ou divorcées.

Pourtant, plus de 70 % des élèves des deux écoles vivent au sein d'une famille traditionnelle, plus de 12 % dans une famille recomposée et plus de 16 % vivent dans une famille monoparentale, le plus souvent dirigée par la mère.

Les auteurs du sondage avouent n'avoir pas trouvé de relations significatives entre le type de famille et chacune des variables à l'étude dans cette recherche. On remarque cependant une association entre le découragement ou l'envie de ne plus vivre et les mauvaises habitudes alimentaires, une pratique sportive moins développée et les troubles du sommeil.

La drogue

Une étude menée en 1976, dans 38 écoles secondaires de Montréal, a révélé que plus de 25 % des garçons et plus de 23 % des filles étaient des consommateurs réguliers de drogues. En général, au Québec, près de 18 % des garçons et 21 % des filles de 15 à 19 ans ont consommé de la drogue.

Le pourcentage de 20 % obtenu dans le sondage à la commission scolaire des Découvreurs semble donc comparable à la moyenne. La très grande majorité des consommateurs font usage de marijuana ou de haschisch ; moins d'un consommateur sur cinq consomme des drogues dures comme la cocaïne ou le PCP.

Cependant, la majorité des consommateurs prennent des drogues une à deux fois par semaine.



Lorraine PAGÉ

Plan de prévention en toxicomanie

Lorraine Pagé est choquée

MONTREAL — Le plan de prévention en toxicomanie que s'apprete à mettre en place le ministère de l'Éducation dans les écoles du Québec choque Lorraine Pagé, présidente de la Centrale des enseignants du Québec.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« On demande aux enseignants de distribuer des berlingots de lait et des muffins aux enfants pauvres, voilà maintenant qu'ils devront s'occuper de la drogue. Ça n'a pas de bon sens ! On oublie que la première tâche d'un enseignants, c'est d'enseigner ! »

Dès l'an prochain dans la région de Montréal, puis dans toutes les écoles du Québec l'année suivante, de la 5e année du primaire à la dernière année du secondaire, les Québécois recevront 17 heures d'enseignement formel sur les toxicomanies et les effets sur la santé. Pour ce faire, le MEQ pré-

voit deux jours de formation pour tous les enseignants de formation personnelle et sociale. En outre, un « PRST » (personne ressource spécialisée en toxicomanie) sera engagé par 3000 élèves. D'ici 1994, le programme coûtera 13 millions \$.

Mme Pagé trouve nettement insuffisante la présence d'un technicien pour aider les enseignants à faire de la prévention en toxicomanie. La situation est d'autant plus ridicule qu'il n'y a pas si longtemps, la CECM a dû remercier un conseiller à la prévention en toxicomanie, faute d'argent.

« On a des attentes démesurées face aux enseignants ». On les place dans une insécurité émotive et

psychologique telle que 30 % d'entre eux souffrent de maladie psychologique, dit-elle.

Une étude à venir

Les enseignants n'auront pas de travail supplémentaire. L'information en toxicomanie se donnera à l'intérieur du cours de formation personnelle et sociale. « C'est une question d'organisation du programme », soutient Gerry Pagé, coordonnateur du programme au MEQ.

Une étude sur les habitudes de vie auprès de 7000 étudiants du secondaire vient corroborer la nécessité d'agir du MEQ en matière de prévention des toxicomanies : « Cette étude sera le best-seller de l'automne », promet M. Pagé, parce qu'elle concerne les habitudes des jeunes au niveau du sommeil, de l'alimentation, du tabagisme, des activités sportives. Elle doit être rendue publique d'ici trois semaines.

L'autre Joe Clark sort les trafiquants des écoles à coups de batte

MONTREAL — Discipline ! Sévérité ! Fermeté ! Haro sur les trafiquants de drogue ! Interdiction totale de drogues dans les écoles ! Joe Clark — pas le Blanc canadien, le Noir américain — harangue tel un « preacher » ; il préconise la manière forte pour éliminer la drogue de la surface de la Terre.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Joe Clark est bien connu chez nos voisins du Sud. Il a fait la « une » du *Time Magazine* en 88, parce qu'il a réussi à « nettoyer » de la drogue Eastside High, une école secondaire du New Jersey dont il était le directeur. La drogue et les « pushers » entraient dans Eastside High comme l'eau dans un moulin. La violence régnait en maître dans cette école à majorité noire.

Il a « nettoyé » l'école de façon draconienne : toutes les portes étaient verrouillées, les étudiants pris en faute devaient nettoyer les toilettes, il a mis les indésirables à la porte — 300 dans la même journée. Il se promenait dans l'école armé d'un bâton de baseball et d'un porte-voix.

En utilisant la manière forte, il a réussi à éliminer la drogue de Eastside High. Il a fait la « une » du *Time*, on a fait un film sur son expérience (*Lean On Me*), le président Reagan lui a demandé de devenir son conseiller principal en matière de prévention de drogue (il a refusé). Joe Clark est devenu un héros.

Maintenant, il ne dirige plus d'école. Il fait des conférences, pour tenter de convaincre les gens d'utiliser la méthode forte pour éliminer la drogue des écoles. « Il y a des situations qui exigent des « mère Teresa », d'autres des « dirty Harry » comme moi », dit-il, les bras en l'air et d'une voix vigoureuse.

Estomaqués

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le discours de Joe Clark en a étonné plusieurs. « M. Clark croit qu'il doit son succès à ses méthodes. Il les doit plutôt à sa personnalité. Quelqu'un ferait comme lui, et ce serait un travail désastreux », déclare poliment Anne-Catherine Menétry, de Suisse, conférencière à la même table que M. Clark.

« Heureusement on ne retrouve

pas la même violence ici qu'aux États-Unis. Mais de toute façon ce n'est certes pas la méthode qu'on veut adopter ici », déclare un enseignant québécois.

Mais ça marche

Ridicule la méthode de Joe Clark ? « Il a obtenu des résultats. C'est une solution, je crois, dans les écoles de Noirs », fait Maimouna Niels, une journaliste sénégalaise, en poste à Washington depuis cinq ans pour « La Voix de l'Amérique ».

« Là où M. Clark a raison, c'est qu'avant de faire de la prévention, il faut d'abord chasser les « pushers », pour les empêcher de s'installer dans l'école. Il lui a fallu beaucoup de courage pour faire ce qu'il a fait. Avant d'adopter des programmes humanistes, il faut d'abord régler ce problème de base ».

Émile Robichaud a été directeur de l'école secondaire Louis-Riel, à Montréal durant 18 ans. Lui aussi a fait face à un envahissement de « pushers » dans son école. « J'ai engagé des policiers pour empêcher les « pushers » d'entrer dans l'école. Ces gens sèment la terreur chez les étudiants, ils les menacent, font du chantage ».

Aujourd'hui, Louis-Riel est reconnue comme une école où règne la discipline. Des élèves de l'extérieur du territoire s'y inscrivent.

Des autographes

Une flopée de jeunes entourent Joe Clark à sa sortie de la salle. Ils réclament des autographes. « J'ai vu son film. Il a eu le courage de regagner le contrôle de son école », dit un garçon, âgé d'une quinzaine d'années. « Il faudrait que quelqu'un ici mette son pied à terre, comme lui. On manque de contrôle et de discipline dans notre société. Moi, je suis d'accord avec ce qu'il dit », ajoute son compagnon. « On peut rien dire contre sa méthode, ça a marché », fait une adolescente.

casse-tête

5 000 \$ comptant !

Participez au casse-tête musical.

Du lundi au vendredi à 8 h 15 dans La Jungle, et à 16 h 15 au retour à la maison, l'animateur diffusera 4 courts extraits musicaux. La première personne à identifier l'un des extraits gagne 99 \$ en certificats-cadeaux des Galeries Chagnon. De plus, si l'auditeur mentionne l'indice divulgué dans La Jungle (6 h à 9 h) et au retour à la maison (15 h à 18 h), il gagne le casse-tête officiel de La Jungle. Près de 70 personnes recevront le casse-tête lors de la grande finale le samedi 26 octobre à 13 h aux Galeries Chagnon. Ainsi la première personne à compléter son casse-tête gagnera 5 000 \$ en argent comptant !

Week-End

A SURVEILLER
ENTRÉE POUR UNE PERSONNE

Parmi les différentes activités artistiques du week-end, les journalistes de la section ARTS et SPECTACLES vous font part de leurs suggestions.

MUSIQUE

Diane Juster

Si vous ne l'avez pas oubliée, la chanteuse et pianiste Diane Juster est de retour pour un soir à l'Anglicane de Lévis, demain, 20 h 30.

— FRANCINE JULIEN

Orgue et vents

Deux contextes différents, deux répertoires tout aussi éloignés. L'organiste Danny Bélisle interprète Bach, Mozart, Tanguay, Létourneau, Gagnon et autres, demain à la Basilique; l'ensemble de flûtes contemporain se fait le traducteur d'œuvres de compositeurs québécois de notre époque, dimanche au Musée du Québec.

— MARC SAMSON

ARTS VISUELS



Chagall, le magnifique!

Dernier week-end pour admirer les trois suites de gravures de Chagall, exposées au Musée du Québec. Celles relatant l'histoire de Daphnis et Chloé sont particulièrement attendrissantes et empreintes d'une merveilleuse magie.

— MARIE DELAGRAVE

CINÉMA

Delicatessen

Du cinéma bourré de folie bédécque et de poésie fantastique. Délire génial! Rire inspiré! Au Clap.

— RÉGIS TREMBLAY



Le musicien Pierre Lessard ouvre la saison des « Dimanches-famille », le 13 octobre, avec son spectacle solo « Le Violon dingue ».

Sept spectacles aux « Dimanches-famille »

Deux mille personnes passent chaque jour par la Bibliothèque Gabrielle-Roy, il y a là un réservoir de gens sensibles à la culture et aux arts qui donne à réfléchir à un animateur de salle de spectacle.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Cette réflexion, l'Institut canadien de Québec la mène depuis un bout de temps déjà et il en a tiré des conclusions heureuses l'an dernier. À leur première saison, ses *Dimanches-famille* ont en effet remporté un franc succès. Trois de leurs six spectacles, les trois derniers, ont fait salle comble. M. Pierre Mino, le directeur aux manifestations culturelles, souhaite bien sûr qu'ils se maintiennent cette lancée. Ils présentent les atouts pour ce-faire, croit-il, à commencer par un prix d'entrée modique et une grande diversité de styles.

Programmation

Sept spectacles cette saison. La programmation est multidisciplinaire, encore que l'offre québécoise de spectacles pour jeunes publics provient à 80 % du secteur théâtral.

Le musicien Pierre Lessard ouvre la saison le 13 octobre avec son spectacle solo *Le Violon dingue*. Comme le titre l'indique, il frotte une corde résolument fantaisiste dans ce spectacle qui embrasse 2500 ans de rapports passionnés entre le genre humain et le violon et ses devanciers. Pour tout dire, notre homme agit son archet jusque dans une caverne de la préhistoire. Il le brandit plus loin dans la vieille Chine, en Turquie, chez les Tziganes de Roumanie. On l'entend aussi se piquer d'airs classiques, folkloriques ou latino-américains. Plus surprenant encore, il se métamorphose en bluesman, en

rockeur, voire en « rapper »; dans la fiévreuse illustration des entreprises de son instrument fétiche.

Spectacle fantaisiste, avon-nous dit... Pierre Lessard a participé à des spectacles de Ding et Dong et de Rock et Belles Oreilles.

Suivront le réputé clown acrobate Pepper (3 novembre), le spectacle *Krystal*, par la seule compagnie québécoise de danse totalement dédiée aux jeunes publics, Trielle (8 décembre); le spectacle de marionnettes *Jules Tempête*, par le Théâtre de l'Oeil (2 février); le spectacle de danse *Ca roule*, par la Compagnie Claude Pilon (1er mars); le conte théâtral *Monsieur Léon*, par le Théâtre de l'Arrière-Scène (29 mars), et une pièce de Jasmine Dubé mise en scène par Claude Poissant et produite par le Théâtre Bouche décosue, *Petit monstre* (26 avril).

Hormis ce dernier titre, qui s'adresse aux 3 à 8 ans, et le numéro de Pepper, qui attire tout autant aux aînés qu'aux petits, ces spectacles visent d'abord les 5 à 12 ans. Tous les spectacles seront présentés à l'auditorium Joseph-Lavergne, à 14 h.

L'abonnement se présente sous cinq forfaits de trois à sept spectacles. Le coût de revient par spectacle est de 5.50 \$, frais de service et taxes compris. C'est dire que les abonnements vont de 16.50 \$ à 38.50 \$. Aux guichets, le prix à l'unité sera de 6.50 \$, frais de service en sus. Renseignements et abonnement au 691-7400.

Au Festival de nouvelle danse de Montréal Un Théâtre Jel prodigieusement déroutant!

MONTRÉAL — On peut bien dire que trop, c'est trop, mais on finit par en redemander! Le Théâtre Jel, de Josef Nadj, a marqué de son empreinte monstrueusement originale, hier soir, l'histoire du Festival international de nouvelle danse de Montréal. Si vous avez raté les *Sept peaux du rhinocéros*, courez à la dernière représentation de ce soir, à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM.

une critique de RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Des personnages déments, des mouvements totalement inexplorés, des trucages inusités, des accessoires curieux, des décors qui dansent! Tout, absolument tout est neuf, chez Josef Nadj. Le chorégraphe français d'origine hongroise semble venir d'un autre monde! Il est vrai que dans *Sept peaux de rhinocéros*, il met en scène les visions cauchemardesques de son grand-père, sur son lit d'agonie...

Pendant tout le spectacle, on est sur les dents, on se sent déjà subjugué par la prochaine trouvaille, que l'on sait renversante. Les personnages de Nadj ne sont pas beaux et les danseurs qui les incarnent n'exécutent pas de jolis mouvements. Au contraire, ils ne cessent de s'empoigner, de se secouer, de se pousser, de s'étreindre à s'étrouper. Mais cette foire d'empoigne fascine parce qu'elle est radicalement différente!

Le rythme ne fléchit pas une seconde, et la mise en scène est sans faiblesse aucune. Même les entrées et les sorties sont toujours inattendues. Prodigieusement déroutant!

La tentation de la transparence

Ouvrir les bras? Pour embrasser ou pour voler? Pour s'attacher ou pour s'enfuir? De plus en plus soliste à l'approche de la cinquantaine, Paul-André Fortier danse et pense comme il n'a jamais dansé et pensé. Il se défait de l'artifice pour n'en garder que les trois lettres: art. La dernière vanité de Fortier est d'appeler la sincérité *La tentation de la transparence*. Mais quand on se met à être sincère, qui sait où cela peut mener...

Paul-André Fortier est, depuis une décennie déjà, une personnalité incontournable de la nouvelle danse au Québec. On ne s'étonnera pas de le voir très présent à ce quatrième festival, qui se poursuit jusqu'au 6 octobre. Outre sept représentations en autant de soirs de son solo *La tentation de la transparence*, il participera, avec trois hommes, aux *Métamorphose*, chorégraphiées par Louise Bédard, la semaine prochaine.

Lorsque l'on pénètre dans la petite Agora de l'UQAM, rue

Cherrier, Fortier est déjà sur scène, immobile et blanc comme une statue de plâtre. Scène-sculpture dont les deux plans inclinés sont fendus en leur milieu, comme par une hache géante: marque tragique. Le vacuum, tout autour de la petite scène, est moins impressionnant que cette unique tranche de vide.

L'heure qui va suivre verra le danseur essayer ses ailes, tel un Icare, timide d'abord, puis brava- vache, tournoyant vainement autour de cette faille, sans ja-

mais s'en éloigner. Ces envolées ne lui serviront qu'à mieux plonger dans la fente-sous-som-moi... Le seul moyen de la refermer est de s'y coucher de tout son long.

Paul-André Fortier apparaît dans une forme remarquable, mais ce n'est pas son moindre mérite de savoir doser ses énergies. Le thème aviatique justifie l'emploi presque exclusif des bras. Ce faisant, il évite les acrobaties trop aériennes pour son âge. De même, son casque d'aviateur est un accessoire plausible, mais aussi pratique pour l'empêcher d'être aveuglé par la sueur.

Forcé d'intérioriser son art, Paul-André Fortier y gagne en puissance de réflexion. *La tentation de la transparence* serait-elle une planche de salut?

John Mellencamp revient à la charge avec un disque et un film

Après un silence de deux ans John Mellencamp va nous revenir sous peu avec un nouveau disque et un film intitulé *Falling From Grace*.

par MICHEL BILODEAU
LE SOLEIL

Whenever We Wanted, le dixième disque de John Mellencamp, a été enregistré dans le studio personnel du chanteur, le Bellmont Mall Studio, avec sensiblement la même équipe. En fait, il ne manque à l'appel que le guitariste Larry Crane, remplacé par Dave Grissom.

Absent de la scène musicale depuis deux ans, Mellencamp a consacré la majeure partie de cette période à la peinture et au cinéma. En plus de tenir le rôle principal de ce premier film intitulé *Falling From Grace*, (celui d'un chanteur country), Mellencamp y effectue ses débuts en tant que réalisateur. On pourra aussi y voir Mariel Hemingway, Larry Crane et John Prine.

Falling From Grace et sa trame sonore doivent être lancés en février prochain.

Hommage à Disney

Simply Mad About The Mouse, disque hommage à Walt Disney, va prochainement être mis sur le marché. De nombreux artistes ont participé au projet; notamment Billy Joel, Rick Ocasek, Harry Connick Jr, Michael Bolton, LL Cool, Gypsy Kings, Bobby McFerrin et Soul 2 Soul. Des vidéoclips ont été réalisés pour toutes les pièces de ce disque.

Vidécassette pour Ice-T

Warner Video distribue depuis peu *O.G. Original Gangster Video* de Ice T. Cette vidéocassette est en fait le pendant vidéo du plus récent disque du rapper américain dont la popularité ne cesse de croître. Son rôle dans le film *New Jack City* n'est sûrement pas étranger à ce succès.

Fait assez inusité toutes les pièces du disque ont été visualisées et les clips sont placés dans le même ordre. Enregistrement qui, si ce n'est déjà fait, est sur le point d'être certifié « disque d'or » au Canada.

Compilation pour The Escape Club

Dollars, Sex & Wild Wild West est la première vidéocassette de The Escape Club. La formation s'est surtout fait connaître par le biais de la pièce *Wild, Wild West*. Outre le clip de cette pièce, on y retrouve ceux de *Shake For The Sheik*, *Call It Poison*, *Walking Through Walls*, ainsi que celui de la version du *20th Century Fox* des *Doors*.

À la télévision

MusiquePlus propose demain soir dans le cadre de « ConcertPlus », *Soul Two Soul: 1990 A New Decade Live*; concert où le groupe interprète notamment *Keep On Moving* et *Holdin' On*.

<p>Merci la Vie</p> <p>Version française</p> <p>Ven.: 18h45, 21h15 Sam., dim.: 13h30, 16h, 18h45, 21h15</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>SCHWARZENEGGER TERMINATOR 2</p> <p>LE JUGEMENT DERNIER</p> <p>Version française</p> <p>Ven.: 18h15, 21h05 Sam., dim.: 12h50, 15h30, 18h15, 21h05</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>HOT SHOTS!</p> <p>V.O. anglaise</p> <p>Ven.: 19h30, 21h30</p> <p>PLACE QUEBEC</p>	<p>101 DALMATIENS</p> <p>V.O. anglaise</p> <p>Sam., dim. seulement: 13h30</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>FAMOUS PLAYERS</p> <p>“★★★★”</p> <p>UNE COMÉDIE AHURISSANTE. AUDACIEUSE, UNIQUE ET PASSIONNANTE.</p> <p>- Bruce Williamson, PLAYBOY</p> <p>“BRILLANT ET INSPIRANT. LA PLUS BELLE RÉUSSITE DE TERRY GILLIAM”</p> <p>- Joan Buck, VOGUE</p> <p>“THE FISHER KING VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR...”</p> <p>- Jeff Craig, SIXTY SECOND PREVIEW</p> <p>ROBIN WILLIAMS & JEFF BRIDGES</p> <p>THE FISHER KING</p> <p>TRISTAR PRESENTS A HILL/CRIST PRODUCTION A TERRY GILLIAM FILM</p> <p>ROBIN WILLIAMS JEFF BRIDGES “THE FISHER KING”</p> <p>AMANDA PLUMMER AND MERCEDES RUEHL “B” GEORGE FENTON</p> <p>“B” RICHARD LAGAVENSE “B” DEBRA HILL AND LINDA OST</p> <p>“B” TERRY GILLIAM</p> <p>RELEASÉ THROUGH COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA</p> <p>TRISTAR</p> <p>Ven.: 18h20, 21h Sam., dim.: 13h, 15h40, 18h20, 21h</p> <p>STE-FOY</p> <p>2500 BOUL. LAURIER 656-0592</p> <p>Version originale anglaise</p>
<p>HARRISON FORD A PROPOS D'HENRI</p> <p>UN FILM PARAMOUNT</p> <p>Ven.: 18h45, 21h15 Sam., dim.: 13h30, 16h, 18h45, 21h15</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>UNE ÉPOQUE FORMIDABLE...</p> <p>un film de GÉRARD JUGNOT</p> <p>COMPÉTITION OFFICIELLE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE MONTRÉAL 91</p> <p>RICHARD BOHRINGER • VICTORIA ABRIL • GÉRARD JUGNOT</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>THELMA & LOUISE</p> <p>V.O. anglaise</p> <p>Ven.: 18h30, 21h05 Sam., dim.: 12h15, 15h45, 18h30, 21h05</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>L'AGENT FAIT LA FARCE</p> <p>LE DŌNOR DE LA PEAU</p> <p>Ven.: 18h30, 21h30 Sam., dim.: 13h30, 17h30, 21h30</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	
<p>“Un thriller exubérant et traditionnel, rempli de suspense.”</p> <p>DEAD AGAIN</p> <p>Combien de fois faut-il mourir d'amour?</p> <p>VERSION O ANGLAISE</p> <p>Ven.: 18h30, 21h Sam., dim.: 13h30, 16h, 18h30, 21h</p> <p>PLACE QUEBEC</p> <p>TOUTES LES REPRÉSENTATIONS 4.00\$</p>	<p>LA TENTATION DE LA TRANSPARENCE</p> <p>Paul-André Fortier</p> <p>Ven.: 18h30, 21h Sam., dim.: 13h30, 16h, 18h30, 21h</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>THELMA & LOUISE</p> <p>V.O. anglaise</p> <p>Ven.: 18h30, 21h05 Sam., dim.: 12h15, 15h45, 18h30, 21h05</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	<p>L'AGENT FAIT LA FARCE</p> <p>LE DŌNOR DE LA PEAU</p> <p>Ven.: 18h30, 21h30 Sam., dim.: 13h30, 17h30, 21h30</p> <p>Galerie de la Capitale</p>	



**Radio
TÉLÉVISION**
par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Marilyn et la poutine...

Pardonnez la comparaison. Mais le nouveau téléroman Marilyn me fait un peu penser à la poutine. Ou bien on aime et on s'empiffre. Ou on déteste... et on regarde de haut ceux qui s'empiffrent.

J'ai entendu les commentaires élogieux de gens qui sont déjà des « abonnés » de la série. Ils apprécient la vérité des milieux, leur diversité, la vivacité des dialogues. Ils ne sont même pas agacés par les messages et clichés que Lise Payette met sans arrêt dans la bouche de ses personnages.

D'autres dénigrent la série : ils auront peu de chance de corriger leur perception puisqu'ils ne la regardent déjà plus. Ils sont surtout choqués de l'in vraisemblance des comportements de la femme de ménage qui a déjà eu le temps de s'immiscer dans l'intimité de tout un chacun.

Mais pour l'instant, avant de porter un jugement de mon cru, ce qui me pose un problème avec Marilyn, c'est la rafale des épisodes quatre soirs semaine. Peut-on mener une vie normale et s'accrocher soir après soir à un téléroman ? Peut-on desservir la table, parler à ses proches, sortir, voir ses amis, respirer, superviser les devoirs, etc. ? Mystère !

Studio libre

Marilyn suscite des commentaires, mais *Studio libre* fait moins de vagues. Il faut dire que ce mélange variété-talk-show est diffusé à l'heure où les poules sont juchées depuis longtemps.

Le défaut principal de *L'heure G* de Gaston L'Heureux, c'était son extrême superficialité. Le défaut principal de *Studio Libre*, c'est d'être diffusé à 23 h en reprise le lendemain à 13 h 30. Pas pratique pour le public qui gagne sa croûte le jour. C'est donc réservé aux couche-tard, chômeurs et retraités. Dommage pour les autres. Car l'émission est originale et de fort bonne tenue grâce surtout au rôle qu'y jouent les invités réguliers.

Je ne parle pas seulement de la spectaculaire performance de Mitsou, qui s'est soumise au test du sida et a répondu très candide à des questions très indiscrettes sur sa vie sexuelle la semaine dernière. Je pense par exemple au « ragtime » proposé par Pauline Martin. Le sujet ne me disait rien. Je suis pourtant restée devant l'écran jusqu'à la fin. J'ai découvert une musique beaucoup plus sophistiquée que je ne l'imaginais.

Si l'on cherche à *Studio libre* l'atmosphère électrisante et éclairée de *Beau et chaud*, ou le défilé du beau monde en ville de *Ad lib*, on risque d'être déçu. Mais si on attend une émission aux thèmes plus fouillés, qui renseigne et éclaire, de façon agréable, on risque d'aimer. A la condition qu'elle échappe à la paresse des chercheurs et à la dictature des relationnistes qui imposent leurs poulains dans le circuit des talk-shows. A la condition aussi que l'animateur Michel Desautels, un peu drabe malgré ses vestons couleur barbe à papa, sorte de sa demi-torpeur. Fin causeur à la radio, il semble asthénique et un peu perdu dans un studio trop grand.

Les fugueurs à « Enjeux »

Elle était magistrale l'émission *Enjeux* à Radio-Canada sur les enfants de la rue mercredi.

L'enquête de Patrice Roy a montré la détresse qui se cache sous l'air baveux et les crêtes de coqs des punks, des fugueurs.

Les reportages ont illustré la carence des services et des lieux d'asile pour ces jeunes qui risquent de tomber dans les pièges de la rue. C'est vrai à Montréal, ça l'est aussi à Québec. C'est bien beau de chasser la mouette sur les remparts. Mais quand la mouette est mal dans sa peau, révoltée, il faut pouvoir l'aider. Les policiers montréalais interrogés à l'émission l'ont compris. Ces fugueurs qui mendient ne sont pas des criminels. Mais si on les traite comme tels, ils risquent de le devenir.

On a vu les services qui existent à Toronto à l'intention de ces jeunes qui échappent aux interventions classiques des travailleurs sociaux.

Enjeux a mis en cause de façon percutante les abus et pratiques inhumaines d'isolement qui sont monnaie courante dans certains centres d'accueil du Québec.

La juge Andrée Ruffo a eu avec sagesse le dernier mot. Comment répond-on aux besoins des enfants, à l'école, dans la famille ? Il n'est pas normal qu'une société qui croit aux enfants les laisse ainsi se détruire.

MIDI MINUIT
252 ST. JOSEPH EST. 522-2929
SEXE ACTION—PLUS FORT QUE JAMAIS

TRACI LORDS JEUX de nuit
séductrice

2 NOUVEAU FILMS D'ACTIONS
1200-1200 ACTION / 1200-1930 BEUXE / 1930-1930 ACTION / 1930-2130 BEUXE / 2130-2400 ACTION

LE PLUS GRAND ENTREPÔT DE CASSETTES XXX À QUÉBEC

**Mort de Jean Lajeunesse
Ses compagnons n'ont que de bons souvenirs du grand acteur décédé**

MONTREAL (PC) — Des compagnons de travail que laisse Jean Lajeunesse ont exprimé leur peine et livré des témoignages émouvants, à la suite de son décès survenu hier.

Ainsi Janine Sutto, qui a donné avec lui *Le bateau pour Lipala*, d'Alexei Arbuzov, et d'autres pièces, a déclaré : « J'avais une immense tendresse pour Jean, il y avait entre nous beaucoup de complicité.

« Et j'avais une grande admiration pour son intelligence, brillante. C'est énorme pour moi qu'il parte », a confié à NTR Mme Sutto, émue.

Gilles Latulippe était à ses côtés en août 1959, à la création de *Bousille et les justes* : « Pour mes camarades et moi, ce fut un grand moment de théâtre.

« Je n'ai que des bons souvenirs du grand Jean. Il était un acteur consciencieux et, en plus, il aimait ça. Depuis sa semi-retraite, il n'acceptait que ce qui l'emballait », raconte M. Latulippe, qui anime « Les démons du midi » où, il y a deux ans, l'acteur disparu donnait un extrait de *Un simple soldat*, sa dernière prestation pour le Théâtre populaire du Québec.

Jean Lajeunesse avait aussi le sens des affaires. « Il était très sage, il avait une vision peu commune de notre économie, il pouvait en remonter à ceux qui s'en occupent officiellement », ajoute Gilles Latulippe, qui a pratiqué le golf au même club que lui.

Nini Durand était proche de lui et sa famille, depuis le temps des radioromans. « Il était un homme très bon... Nous avons souvent joué un couple comme acteurs, je me souviens, je taquinais Janette », dit Mme Durand dont le défunt mari, Pierre Dagenais, écrivait *Rue principale*.

Un collaborateur plus récent, le réalisateur Jean-Claude Lord, souligne « son esprit de travail, professionnel et chaleureux ». En 1987, M. Lord tournait *La grenouille et la baleine* à Mingan.

« Jean Lajeunesse est arrivé sur le plateau le lendemain de mon appel, enthousiaste, désireux de bien faire. Il était content de tourner un film avec des enfants », raconte la réalisatrice de la produc-

tion Rock Demers.

Pour l'avoir rencontré à l'occasion du *Vendredi de Jeanne Robinson*, court métrage tourné en 1990, Louise Laparé se souvient d'un « homme impressionnant ». L'ayant revu plus récemment, elle

a constaté que, « même dans la maladie, il n'avait pas changé, il gardait sa force de caractère. »

Luc Picard, qui jouait aussi dans ce film d'Yves Dion, voit en lui « un des grands comédiens de chez nous ».



Nouveau magazine culturel

Un nouveau magazine traitant de la vie culturelle à Québec a été lancé hier. « À l'affiche » entend faire, par l'entremise de chroniques, dossiers, portraits d'artistes, la promotion des créateurs de la région de Québec. Et ce dans les domaines du théâtre, de la musique, de la chanson, de la littérature, des spectacles, du cinéma, des musées et des galeries ; enfin de tout ce qui touche de près ou de loin la vie culturelle dans notre ville. Sur notre photo Denis Lebrun, éditeur, Claire Bonenfant, présidente du Salon du livre (organisme qui apporte son soutien à la création de ce magazine) et Randi Gaudreau, directeur artistique avec Claude Gaudreau d'*A l'affiche*.

Julie Masse en supplémentaire

Presque un mois avant la présentation de son spectacle au Palais Montcalm, Julie Masse annonce déjà la tenue d'une représentation supplémentaire pour le 28 octobre, même lieu, même heure. Les 1100 nouveaux billets seront en vente dès demain sur le réseau Billetech.

BOUSILLE ET LES JUSTES
de Gratien Gélinas

Du 17 septembre au 12 octobre 1991
Mise en scène : Lou Fortier
Décors : Monique Dion
Costumes : Caroline Drouin
Musique : Christian Thomas
Éclairage : Jean Crépeau

Avec : Jacques Leblanc (Bousille)
Josée Deschênes
Marie-Thérèse Fortin
Denise Gagnon
Benoît Guoin
Marie-Ginette Guay
Antoine Laprise
Jack Robitaille
Rychard Thériault

Réservation : 643-8131
Production du Théâtre du Trident
Salle Octave-Crémazie Grand Théâtre de Québec

Les caisses populaires Desjardins, ESSO, XEROX, Radio-Canada Québec 11/Cable 6, LESOIL, BILLETECH

FAMOUS PLAYERS

NECESSARY ROUGHNESS

Une bande de cinglés, lunatiques et perdants sont en train de devenir ce qu'ils n'ont jamais été... une équipe.

VERSION D'ANGLAISE
Ven.: 19 h, 21 h 15
Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 15
STE-FOY
2500 BOUL. LAURIER 656-0592

GOLDIE HAWN

DECEIVED

Ven.: 19 h 15, 21 h 25
Sam., dim.: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 25
DOLBY STEREO
STE-FOY
2500 BOUL. LAURIER 656-0592
Version originale anglaise

17 septembre au 12 octobre

NEVROSE À LA CARTE
la thérapie rêvée...
Jean St-Hilaire, Le Soleil.

LE THÉÂTRE DE LA BORDÉE
commence sa saison en lion...
Serge Drouin, Journal de Québec.

LA BORDÉE
1143, rue Saint-Jean
Stationnement Chauveau

de Christopher Durang
adaptation de Jean-Pierre Bergeron
694-9631

Luc DE LAROCHELIERE

en collaboration avec : LESOIL, BILLETECH, SHIP 99

Télé 4 Palais Montcalm

Palais Montcalm
2 et 3 octobre
Commandes téléphoniques : 670-9011
du lundi au samedi de 12 h à 18 h

Plus de 100 000 albums vendus
En candidature pour 9 Félix au gala de l'ADISQ 1991 dont :

- SPECTACLE DE L'ANNÉE
- INTERPRÈTE MASCULIN DE L'ANNÉE
- MICROSIILLON DE L'ANNÉE
- CHANSON DE L'ANNÉE

SAUVEZ MON ŒIL

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Où aller à Québec

Cinéma

CANARDIÈRE (661-8575). Jeux d'enfant # 3 (5) 19h15, 21h10. 14 ans. Prix d'entrée: 85; 4255. CINEPLEX CHAREST (529-9745) L'assassin jouait du trombone (I) 12h30, 14h40, 16h45, 19h, 21h15. G. Les Commitments (4) 13h20, 16h15, 19h20, 21h50. G. Lola Zipper (5) 12h50, 15h, 17h10, 19h25, 21h40. G. Barton Fink (3) 13h10, 16h40, 19h10, 21h40. 14 ans. La demoiselle sauvage (I) 13h30, 16h, 19h15, 21h30. G. Robin des bois (Prince des voleurs) (4) 12h30, 15h30, 18h40, 21h30. 14 ans. Des pilotes en l'air (5) 12h50, 15h, 17h05, 19h20, 21h25. G. La fin de Freddy, l'ultime cauchemar (5) 13h, 15h10, 17h15, 19h40, 21h45. 14 ans. Prix d'entrée: 85; 4 255. CLAP (650-CLAP). Delicatessen (3) 12h, 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h10, 23h. * 37 2 le matin (3) (version intégrale) 12h15, 18h15, 14 ans. La 23e tournée internationale d'animation (-) 12h30, 21h20. G. Ramer dans le vent (-) V.O. avec s.f. 14h30, 19h10. G. Thelma et Louise (4) 15h30, 21h30. 18 ans. L'éveil (3) 15h45. G. Prix d'entrée: 85; 45. GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Salle 1: Thelma et Louise (4) 18h30, 21h05, 18 ans. Salle 2: Terminator # 2 (5) v.f. 18h15, 21h05, 14 ans. Salle 3: A propos d'Henry (4) 18h45, 21h15, G. Salle 4: Merci la vie (3) 18h45, 21h15, 14 ans. Salle 5: Une époque formidable (I) 19h20, 21h20. G. Salle 6: L'agent fait la farce 2 vs (5) 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: 85; 4 255. LIDO (837-0234). Salle 1: Des pilotes en l'air (5) 19h, 21h. G. Salle 2: L'assassin jouait du trombone (I) 19h, 21h. G. Salle 3: Robin des bois (Prince des voleurs) (4) 18h45, 14 ans. Dur comme Stone (6) 21h10, 14 ans. Salle 4: Merci la vie (3) 18h50, 14 ans. Terminator # 2 (5) v.f. 21h10, 14 ans. Salle 5: A propos d'Henry (4) 19h, 21h. G. Prix d'entrée: 85; 4 255. MID-MINUIT (522-2828) Trésor de guerre (I) 8h40, 16h50, 20h50. Dernier survivant (-) 10h10, 18h25, 22h25. Jeux de nuit (-) 11h40, 14h15, 18h25. Tracy la séductrice (-) 12h50, 15h25, 19h35, 18 ans. Prix d'entrée: 75. PARIS (694-0891). Salle 1: Double impact (6) 19h, 21h15. G. Salle 2: La pagaille (5) 19h15, 21h30. G. Salle 3: Il danse avec les loups (3) 20h, 14 ans. Prix d'entrée: 85; 4 255. PLACE QUÉBEC (525-4824) Salle 1: Hot Shots (5) 19h30, 21h30. G. Salle 2: Dead again (6) 18h30, 21h, 14 ans. Prix d'entrée tous les jours: 45. SAINTE-FOY (656-0592). Salle 1: Deceived (I) 19h15, 21h25, 14 ans. Salle 2: The Fisher King (I) 19h20, 21h, 14 ans. Salle 3: Necessary Roughness (I) 19h, 21h15. Prix d'entrée: 85; 4 255. CINÉMUSÉE. Au: 14h. Flein d'espace: l'holographie: l'art dans toutes ses dimensions: Marie-Andrée Cossette. Auditorium du Musée du Québec.

Théâtre

MATCH QUÉBEC-FRANCE, dans le cadre du 10e anniversaire de la Ligue universitaire d'improvisation (LUI), Invité: Ligue d'improvisation de l'Île de France (LIPI). 20h. Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques-Casault. Prix d'entrée: 85; 65 pour les étud. SOIRÉE MEURTRE ET MYSTÈRE AU BONAPARTE «Le Parrain». Souper-théâtre tous les ven. 19h par les Mystères Édouard May. Election d'un nouveau parrain dans le monde de la mafia. Restaurant Bonaparte, 660 Grande-Allée est. Réservation: 647-4747. Coût: 32-95. BROCHETTE SUR UN LIT DE RIRE. Mer. jeu. ven. sam. 20h. Café Vittoria, 3405, boul. Hamel. Coût: 255 (incluant pièce et souper). Réservation: 877-4606. LE TRIDENT présente Bousille et les Justes de Gratien Gélinas. Mar. au sam. 20h. Salle Octave-Cremazie du Grand Théâtre. LA TRILOGIE DES DRAGONS, version intégrale. Ven. 18h. Sam. Dim. 15h. Théâtre Périscoppe, 2, rue Crémazie Est. Rens: 529-2183. * Représentation supplémentaire le jeudi 3 octobre 28h. NEVROSE À LA CARTE de Christopher Durang. Mar. au sam. 20h30. Théâtre La Bordée, 1143, rue Saint-Jean. Réservation: 694-9631 après 15h.

Soirée dansante

Cercle Amitié Rencontre. Ce soir 20h30 pour la pratique de danse de ligne ou de groupe suivi de la soirée dansante à 21h30. Salle des Zouaves, 370, rue des Sables, Limoilou. Prix d'entrée: 65; 45 pour les membres. Rens: 833-1370. Carrefour Liberté. Ce soir, 21h. Pratique de danse de ligne. 3399, Royale, Beauport. Rens: 666-6611. Michelle Houle.

Club de danse 21, 21h. Carrefour Maison - Hamel, 3930, boul. Hamel, suite 082. Prix d'entrée: 55. Rens: 843-9331. Loisirs Petit-Village. Avec disco Musicalité. 20h30. Au 2900, boul. Loiret, Beauport. Prix d'entrée: 55. Rens: Rodrigue (667-2508) ou Jacques (626-9362).

Spectacle

- Beatles Forever (hommage aux Beatles). 22h. D'Auteuil, 35, rue D'Auteuil. Rens: 643-8131. - Bob Joli. 21h. Le Petit Paris, 48, côte de la Fabrique. Carl Tremblay. 22h30. Bar l'Entremise, 30, Saint-Stanislas. - Quatuor de Jocelyn Ménard, jazz. 22h15. Café-bar l'Emprise, Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre. - Julie Racine. 22h. Aussi, Georges Latulippe. 17h. Baron Rouge, 350, boul. Sainte-Anne. - Carole Lambert. 17h. Aussi, Sergio Zelioli, accordéon. 18h. Caucous du Hilton. - Lucien Roy. 21h30. Bar Chez Son Père, 24, Saint-Stanislas. Restaurants - Le brunch au sommet, en musique et en coïleur au Parc du Mont Sainte-Anne. Invité: Bernard Cimon, chansonnier. Aussi, Gaëtan Côté, photographe; Nicole Durand-Laframboise, aquarelle. Sam. Dim. 11h à 14h. Coût: 205; 155 pour les enfants. Rens: 827-4561. - Claude Olivier-Dubuc, pianiste-accompagnateur. 17h. Rosaire Pearson, pianiste. 19h. Château Bonne Entente, 3400, chemin Sainte-Foy. - Édouard Marquis, pianiste. 18h30. Restaurant Baker, 8790, chemin Royal, Château Richer. Rens: 824-4478. - Sylvie Cloutier, pianiste et chanteuse. 18h. Restaurant Pizzeria Royale, 1720, Saint-Michel, Sillery. Rens: 682-8080. - Danses orientales. 20h30. Le Carriage, 399, rue Saint-Jean.

- Benito Trogi et Roberto Veruchia chantent «La Dolce Vita». 18h30. Restaurant Au Farmesan, 38, rue Saint-Louis. - Suzanne Berthiaume, harpiste. Mar. au dim. Restaurant le Champlain, Château Frontenac. - Chantale Thibault, jazz. 22h. Restaurant l'Anse-aux-Barques, 28, boul. Champlain.

Exposition

Les institutions MUSEE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 10h à 17h45 et le mercredi 10h à 21h45. Prix d'entrée: 55; 45; 35. Entrée libre le mercredi. La collection Duplessis. Se termine le 23 janvier. Dons au Musée du Québec, 1988-1990. Se termine le 29 septembre. Un archipel de désirs: les artistes du Québec et la scène internationale. Se termine le 29 septembre. Entre murs et nuages, sculptures de Paul Lacroix. Se termine le 31 mars 92. Chagall le Narrateur. Se termine le 29 septembre. La gravure au XIXe siècle: le don Touche Ross au Musée des beaux-arts de l'Ontario. Se termine le 24 novembre. Zones de Pierre Granche. Se termine le 23 février. MUSEE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie. Tous les jours, 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Réservations: 643-2158. Prix d'entrée: 55; 54; 53. Entrée libre tous les mardis. Etre dans son assiette. Se termine le 21 mars 1993. Le monde à déjeuner. Se termine le 21 mars 1993. Cités souvenir, cités d'avenir. Se termine le 27 octobre. Mémoires (salle 3). Objets de civilisation (salle 1). La barque (salle 1); Messages (salle 4); Jeux (salle 2). Se termine le 5 janvier. L'oeil américain, regard sur l'animal. Se termine le 20 octobre. Île de sable, une histoire de survie. Se termine le 15 décembre. MUSEE DE CIRE DE QUÉBEC, 22 rue St-Anne. L'histoire de l'Amérique du Nord. Prix: 35 adultes, 1.505 enfants.

MAISON CHEVALIER, (Musée de la Civilisation), 60 rue Marché-Champlain, Place Royale. Tous les jours 10h à 17h. Habiter au passé. Se termine le 14 octobre. MUSEE DU SÉMINAIRE, 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h30 à 17h30. Au premier étage: Art du Québec. Se termine le 31 décembre 91. Et s'il ne restait qu'une poignée de portes? Se termine le 12 janvier. Trois années d'acquisitions 1988-1990. Se termine le 7 octobre. Aussi, Les Arpenteurs du ciel. Se termine le 6 janvier. Au 4e étage: Orféverie. Prix d'entrée: 53; 52. Âge d'or, 1.505 étud. et 15 pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi. VILLA BAGATELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Mar. au dim. 11h à 17h. Jean-Luc Grouin, rétrospective. Se termine le 27 octobre. CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION EN BANDE DESSINÉE, 251, Saint-Joseph Est. Jeu. au dim. 13h à 18h. Martin Cassista, auteur de bandes dessinées. Se termine le 13 octobre. CENTRE D'INTERPRÉTATION DU SERVICE CANADIEN DES PARCS, 100, rue Saint-André. Mar. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h; Sam. Dim. 11h à 17h. Pour la survie du Béluga... Se termine le 4 novembre. CENTRE D'INTERPRÉTATION ARCHÉOLOGIQUE DU PREMIER PALAIS DE L'INTENDANT, 8, rue Vallières, à proximité de la gare du Palais. Parcours historique s'échelonnant de 1669 à nos jours. Deux guides-archéologues proposent des visites guidées de 12h30 à 17h, tous les jours, jusqu'au 30 septembre. CENTRE D'INTERPRÉTATION DU SAINT-LAURENT, Aquarium, 1675, Avenue du Parc. Sainte-Foy. Rens: 654-9191. Tous les jours 9h à 17h. Prix: 25; 1.505. Le Saint-Laurent, tout au long jusqu'au large. CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pavillon Louis-Jacques-Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12h à 16h. Prix d'entrée: 35; 1.505. Rens: 656-7111. Sciences de l'univers et de la Terre. ÉDIFICE THIBAUDEAU, 215 rue du Marché

Finlay. Tous les jours de 10h à 18h. En quête d'Amérique. Se termine le 30 septembre. UNIVERSITÉ LAVAL. Lun. au ven. 8h30 à 22h30. Sam. 10h à 17h30. Dim. 13h à 18h. Elaine Navratil, Jadis 'Peut-être jamais avant: toujours après. Objets fabriqués. Se termine le 6 octobre. Galeries ANIMA G, 31e étage du complexe G, 1037, de la Chevrotière. Lun. au ven. 10h à 16h; Sam. Dim. 13h à 17h. Terrance De Pietro, et Steve Weiss, Mark Weiss, artistes de New York. Se termine le 6 octobre. ANIMA G, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h30. Rens: 829-3035. Christian Bergeron, huiles. Se termine le 9 octobre. ATELIERS IMAGINE, 850, ave de Salaberry. Tous les jours 13h à 17h. Rens: 649-7367. Mettre à nu, estampes de Richard Durand. Se termine le 6 octobre. LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Columb Est. Rens: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. Josée Bernard, Comme des îles et Lucie Robert, Humeurs citrons. Se termine le 5 octobre. DIANE LEFRANÇOIS, 2750, chemin Sainte-Foy. Rens: 651-9313. Lun. au mer. 9h à 17h30; Jeu. ven. 9h à 21h; Sam. 9h à 17h. Anne Marrec. Se termine le 18 octobre. DU FAUBOURG, 755, rue Saint-Jean. Lun. au ven. 12h à 17h; Sam. Dim. 13h à 17h. François G. Robidoux. Se termine le 30 septembre. ENGRAMME, 263, Saint-Vallier Est. Mar. au dim. 13h à 17h. Les aventures d'Ernest dans les Rocheuses. Photographies de Ernie Kroeger. Se termine le 2 octobre. GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Les soirs de spectacle de 19h à 20h. Lun. au ven. 14h à 17h. Jean-Pierre Amé, Yvonne Duruz, François-Ulysse Guibet, Francine Simonin, Gérard Zahnd et Hugo Wutrich. Huile, acrylique, encre ou technique mixte, sur papier, sur bois ou sur toile. Se termine le 30 septembre. LE LIEU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont. Rens: 529-9680. Mar. au dim. 13h à 17h. Mouchours-manoeuvre. Se termine le 29 septembre.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN, 600, avenue Royale, Beauport. Mar. au dim. 10h à 17h; Jeu. 10h à 19h. L'arrondissement historique de Beauport. Se termine le 17 novembre. MAISON DU POTIER, 206, Christophe-Columb est. Rens: 648-8822. Lun. au jeu. 9h à 22h. Ven. Sam. 9h à 17h. Silicates, événement spécial regroupant 35 céramistes et verriers. Se termine le 27 novembre. MAISON LOUISE CARRIER, 33, rue Wolfe, Lévis. Mar. mer. et ven. 9h à 17h; Jeu. 9h à 21h; Sam. Dim. 13h30 à 17h. Jacinthe Laqueux, fusions de verre et de granite. Se termine le 29 septembre. MOULIN DES ARTS, 239 rue Principale à Saint-Etienne. Pauline Rouillard, peintre-sculpteur. Se termine le 5 octobre. OBSCURE, 729, Côte d'Abraham. Rens: 529-3775. Mer. au dim. de 13h à 17h. Georges Sheehy, sculpture. Aussi, installation vidéo de Michel Bussières Les derniers oiseaux. Se termine le 13 octobre. Aussi, une série de 8 installations en vitrine d'instruments inventés de Georges Azaria. Se termine le 31 mai. OEUIL DE POISSON, 25, boul. Charest Ouest. Rens: 648-2975. Mer. au dim. 13h à 17h. Histoirs d'un autre, sculpture, peinture, installation, photographie. Se termine le 29 septembre. REGART, 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Bégin). Mer. au dim. 12h à 17h. Le Centre de l'ouverture. Se termine le 29 septembre. GALERIE 67, 990, De Salaberry. Rens: 522-2233. Lun. au ven. 10h à 18h; Sam. 10h à 17h; Dim. 12h à 17h. Suzanne Martel. Se termine le 29 septembre. TRAIT-CARRÉ, 7985, Trait-Carré, Charlesbourg. Jeu. ven. 19h à 22h; Sam. 13h30 à 22h; Dim. 13h30 à 18h. Rens: 623-1877. Martin Beaulieu et Maurice Guay-Villeneuve. Se termine le 6 octobre. VIEILLE MAISON DES JÉSUITES, 2320, Chemin du Foulon, Sillery. Mar. au dim. 11h à 17h. Rens: 654-0259 ou 668-8074. Les Jésuites et les Montagnais en Nouvelle France et Les Maîtres de l'art populaire vivant. Se termine le 15 octobre.

MÊME MORT, FREDDY EST LE #1 DU BOX-OFFICE AU CANADA

"FREDDY M'A VRAIMENT SUBJUGUÉE! DES IMAGES D'UN SURREALISME ENVOÛTANT ME RESTENT ENCORE EN MÉMOIRE... DÈS LES PREMIÈRES IMAGES, LES EFFETS SPÉCIAUX SONT REMARQUABLES ET TRÈS EFFICACES...RIEN À ENVIER AUX GROSSES PRODUCTIONS AMÉRICAINES!" -Louise Blanchard, LE JOURNAL DE MONTRÉAL "LA FIN DE FREDDY: L'ULTIME CAUCHEMAR...UNÉ FINALE ÉPOUSTOUFLANTE À VOUS COUPER LE SOUFFLE ET EN "FREDDYVISION 3-D" S.V.P. TU PARLES D'UN TRIP "ÉCOEURANT"!" - Richard Harrington, THE WASHINGTON POST

FBI "À BIENTÔT, MES AGNEAUX". FREDDY. V. f. de Hasta La Vista Freddy. 4 SEM. PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME. ALMA COMPLEXE J. GAGNON. CINÉMA ST-GEORGES ST-GEORGES-DE-BEAUCE 228-7540.

LA CRITIQUE UNANIME enfin une comédie québécoise réussie

"MORT DE RIRE" -Geneviève Picard, VOIR "DRÔLE, PISSANT, GERMAIN HOUDE LÈVE LE VOILE SUR UNE FACETTE INSOUPÇONNÉE DE SON IMMENSE TALENT." -Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL "FRAIS, SANS PRÉTENTION, INVENTIF ET TRÈS AMUSANT." -Luc Perreault, LA PRESSE "ÇA BOUGE, ÇA PERCUTE ET LES FARCES DONNENT DANS LE MILLE." -Odile Tremblay, LE DEVOIR

GERMAIN HOUDE RAYMOND BOUCHARD ANAÏS GOULET-ROBITAILLE L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE "UNE PÉTERADE DE GAGS D'UNE PRODIGIEUSE EFFICACITÉ" -Fugette Roby, LA PRESSE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ROGER CANTIN AVEC: MARC LABRÈCHE JULIE ST-PIERRE GILDOR ROY CLAUDE DESPAROIS NORMAND LÉVESQUE JEAN-PIERRE BERGERON ANDRÉ LACOSTE MARCEL LÉBOEUF PAULE BAILLARGEON FRANCE CASTEL

Le Festival de la Moule en barquette, en casserole, avec pâtes ou en feuilleté. 46, boul. Champlain, Vieux Québec 692-2013. 46, boul. St-Cynille O, (près de la rue Cartier) 523-2013. CAFÉ RESTAURANT

1941-1991 FORAÎT 50 ANNIVERSAIRE (jusqu'au 13 octobre) "Évadez-vous de la ville!" 50\$/pers. occ. double Incluant souper déjeuner et la chambre

50\$ pour 2 personnes pour une chambre près du feu. TPS en sus À 59 minutes de Québec Auberge du Faubourg Saint-Jean-Port-Joli Réservation: 1-800-463-7045 598-3301

RÉMY GIRARD la pagaille UN FILM DE PASCAL THOMAS LE PARIS PLACE D'YOUVILLE 694-0891

KEVIN COSTNER ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234 CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME CINÉMA ST-GEORGES ST-GEORGES-DE-BEAUCE 228-7540

DES PILOTES EN L'AIR! VERSION FRANÇAISE DE HOT SHOTS PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745 CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME ALMA COMPLEXE J. GAGNON CINÉMA ST-GEORGES ST-GEORGES-DE-BEAUCE 228-7540 CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

JEAN-CLAUDE VAN DAMME DOUBLE IMPACT EN VERSION FRANÇAISE LE PARIS PLACE D'YOUVILLE 694-0891

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES MEILLEUR ACTEUR - MEILLEURE MISE EN SCÈNE NEW YORK TIMES, Vincent Canby "...GAGNANT À L'UNANIMITÉ. Une oeuvre unique et passionnante." NEWSDAY, Jack Mathews "★★★★★Un film extraordinaire!" JOHN TURTURRO JOHN GOODMAN BARTON FINK UN FILM DE JOEL COEN ET ETHAN COEN EN VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

"2 1/2 FOIS PLUS DRÔLE QUE 'L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2'!" -Joe Siegel, GOOD MORNING AMERICA PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745 CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME ALMA COMPLEXE J. GAGNON CINÉMA ST-GEORGES ST-GEORGES-DE-BEAUCE 228-7540 CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

GRAND PRIX DU FILM D'HUMOUR ET DU PUBLIC CHAMROUSSE 1991 C'EST UNE FILLE DE LA RUE. ELLE NE VEUT PAS QU'ON LA TRANSFORME ET REFUSÉ DE SE LAISSER SÉDUIRE. POUTRANT ELLE DEVIENDRA UNE STAR ELLE S'APPELLE L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE C'EST UNE EMMERDEUSE

PRIX DU PUBLIC, MEILLEUR FILM CANADIEN MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE '91 PATRICIA TILASNE et MATTHIAS HABICH dans LA DEMOISELLE SAUVAGE un film de LÉA POOL produit par DENISE ROBERT ASKA FILM PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

LE MONDE



Condamnés à être amputés

Deux frères de nationalité américaine, Daniel (à gauche) et Charles Boyd, ont été condamnés mercredi à Peshawar, au Pakistan, à l'amputation d'une main et d'un pied pour vol. Ils considèrent que telle est la volonté de Dieu, a déclaré hier l'épouse de l'un d'entre eux après les avoir rencontrés en prison. Ils feront néanmoins appel de la condamnation. Les deux hommes se sont convertis à l'Islam et ont pris les noms de Saifullah et Asadullah. Ils ont été reconnus coupables d'un hold up dans une banque de Peshawar. Leur sentence comprend également cinq à 10 ans de travaux forcés.

L'ONU accepte l'offre de Bagdad

NATIONS UNIES (Reuter, AFP) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a accepté hier une proposition irakienne de libérer les 44 inspecteurs de l'ONU s'il est établi un inventaire des documents saisis.

La décision, prise lors de consultations à huis clos entre membres du Conseil de sécurité, semble ouvrir la voie à une prochaine libération de la délégation de l'ONU, retenue contre son gré depuis mardi soir par les autorités irakiennes.

Le président actuel du Conseil de sécurité, le Français Jean-Bernard Mérimée, a déclaré à la presse qu'il enverrait à Bagdad une lettre « prenant note (de ce) que l'Irak a accepté que les membres de l'équipe puissent partir avec leurs documents, après un inventaire ».

L'Irak a accusé les inspecteurs

de l'ONU, et notamment le chef de la délégation, David Kay, d'être des espions à la solde des États-Unis et d'Israël.

À l'origine, Bagdad avait refusé que la délégation de l'ONU conserve ces documents, qui prouveraient l'existence d'un programme nucléaire irakien secret.

Mais, dans une lettre adressée mercredi soir, l'Irak a ensuite demandé que les inspecteurs signent un inventaire de tous les documents saisis à la Commission de l'énergie atomique de Bagdad. Il demandait aussi la venue de Rolf Ekeus, qui dirige la commission spéciale de l'ONU chargée de la destruction des armes irakiennes

de destruction massive.

Rolf Ekeus a déclaré à la presse qu'il n'avait pas l'intention de faire le voyage de Bagdad.

Le chef de l'équipe des Nations unies retenue depuis mardi à Bagdad, a indiqué jeudi qu'il n'avait pas eu de « contacts substantiels » avec des responsables irakiens.

« Les responsables irakiens ont été complètement absents du site », a dit Kay à la chaîne de télévision américaine CNN, alors que commençait une troisième nuit de rétention.

« Il n'y a eu aucun changement. La situation est la même que depuis deux jours », a-t-il ajouté.

Il a ensuite expliqué que l'équipe avait l'intention de dépouiller aussi vite que possible les documents qu'elle avait saisi. « Nous devons mener de nombreuses autres inspections et nous aimerions

partir aussi vite que possible », a-t-il dit.

Volte-face

Par ailleurs, le régime irakien a semblé revenir hier soir sur son acceptation de laisser les hélicoptères de l'ONU survoler son territoire en la liant à la venue à Bagdad de Rolf Ekeus, responsable de la commission de l'ONU chargée de l'élimination de toutes les armes irakiennes de destruction massive.

Pour leur part, les États-Unis ont indiqué qu'il laisseraient ouvertes toutes leurs options pour forcer l'Irak à se plier aux résolutions de l'ONU pour le cas où ce pays reviendrait sur sa décision de laisser partir les 44 experts de l'ONU bloqués à Bagdad.

Le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, s'est refusé à préciser ces options.

Un revers majeur des troupes yougoslaves

ZAGREB, Yougoslavie (Reuter, AP, AFP) — L'armée yougoslave a retiré hier ses forces d'une ville croate, ce qui semble constituer un revers majeur dans sa guerre pour mettre au pas la république sécessionniste.

Les troupes fédérales ont quitté les casernes de Vinkovci après avoir subi un siège de plusieurs semaines marqués par de violents combats avec la garde nationale croate. Tous les efforts pour briser les lignes croates et porter secours aux 400 hommes assiégés avaient échoué.

Le commandement militaire de Belgrade a aussi accepté de garder dans leurs casernes ses troupes en Bosnie-Herzégovine après avoir été averti par les dirigeants locaux que leur présence pouvait provoquer un conflit dans cette république où les divisions ethniques sont déjà profondes.

Autre son de cloche

Toutefois, le général Andrija Raseta, commandant en second du cinquième district militaire de la fédération yougoslave, a déclaré que ses hommes resteront dans la république croate.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire de Belgrade Nin, le général explique que « l'armée du peuple yougoslave ne quittera

pas la Croatie ». Une information identique avait été rapportée dans la soirée par la radio de Belgrade citant un responsable militaire yougoslave.

« Nous avons quitté la Slovénie, maintenant, ils veulent que nous quittions la Croatie, bientôt, ils demanderont la même chose en Macédoine et en Bosnie-Herzégovine », ajoute le général Raseta dans cet entretien.

Jusqu'ici, les combats en Croatie entre les forces croates et les autonomistes serbes épaulés par l'armée fédérale ont fait 411 morts et 2348 blessés côté croate entre le 1er août et le 24 septembre, selon un bilan officiel publié à Zagreb par le ministère croate de l'information.

Selon la même source, le plus grand nombre de ces victimes est tombé entre le 2 et le 24 septembre, soit après la signature d'un accord de cessez-le-feu dans la nuit du 1er au 2 septembre à Belgrade, sous l'égide du ministre néerlandais des Affaires étrangères Hans van den Broek.



Les huit « Biosphériens » ont été photographiés hier devant l'imposante structure de métal et de verre où ils vivront jusqu'en 1993.

Les « Biosphériens » entreprennent une aventure qui durera deux ans

ORACLE, Arizona (AP) — Revêtus d'uniformes noirs dignes des meilleurs films de science-fiction, huit scientifiques, quatre hommes et quatre femmes âgés de 27 à 67 ans, se sont enfermés hier matin sous un dôme de métal et de verre constituant un environnement totalement clos où ils resteront jusqu'en 1993.

Les « Biosphériens », comme ils aiment eux-mêmes s'appeler, vont tenter dans cet espace limité, installé au plein coeur du désert de l'Arizona, de recréer les conditions de vie de l'environnement terrestre.

Cette aventure de deux années,

en aucun cas une grossesse ne sera admise.

Chacun d'eux aura ses propres appartements et bénéficiera d'un système complet d'ordinateurs, de vidéo, de télévision, de téléphone mais aussi d'instruments pour des exercices physiques.

Il devront eux-mêmes recycler leur oxygène ainsi que leurs déchets. Ils devront enfin produire leur propre nourriture.

Ce projet à but lucratif, financé par l'homme d'affaires américain Edward Bass pour une valeur de 150 millions\$, devrait attirer environ un demi-million de visiteurs chaque année.

Les membres de cette expédition immobile pourront bien sûr avoir des relations sexuelles, mais

Évacuation d'étrangers au Zaïre

PARIS (Reuter, AFP, CP) — Les forces belges et françaises ont mené hier de nouvelles missions d'évacuation de ressortissants étrangers, dont des Canadiens, au Zaïre, alors que la contestation s'est étendue à de nouvelles régions.

Le gouvernement du président Mobutu, dans une annonce faite à la radio d'État, a imposé le couvre-feu et adopté un programme de distribution d'aliments pour éviter tout risque de famine.

Mais l'un des dirigeants de l'opposition zaïroise, l'ancien premier ministre Nguza Karl-I-Bond a demandé à la population de faire fi de l'ordre de couvre-feu et d'exiger la démission de Mobutu, pour qu'un gouvernement intérimaire puisse être installé afin de préparer des élections démocratiques.

Jusqu'ici, plus de 3000 étrangers, dont quelques Canadiens, ont été évacués par les forces franco-belges.

À Ottawa, Nicole Martel, porte-parole du ministère des Affaires extérieures, a estimé qu'environ 100 des 1200 Canadiens vivants au Zaïre avaient quitté le pays.

Abominable

« Pour autant que nous sachions, nos forces ont pu remplir leurs missions sans résistance », a déclaré à Reuter un porte-parole de l'armée française.

Un premier groupe de 231 civils évacués du Zaïre, dont 225 Français, est par ailleurs arrivé dans la nuit de mercredi à hier à Paris à bord d'un avion DC-10 affrété par le gouvernement français.

Les civils arrivés dans la nuit à l'aéroport de Roissy ont témoigné de la violence des émeutes à Kinshasa. « On a passé des jours monstrueux. C'était abominable. Ils ont tout rasé, tout brûlé, tout pillé », a dit l'un d'eux.

Environ 600 des quelque 4000 civils français du Zaïre devraient arriver en France d'ici vendredi.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

INSCRIPTION FORMATION PROFESSIONNELLE

SECTEUR ALIMENTATION, HÔTELLERIE, RESTAURATION

Quelques places sont encore disponibles pour les cours suivants :

PÂTISSERIE "C.E.P."

(certificat d'études professionnelles)

Durée : 900 heures

- | | |
|---|---|
| <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pâtes de base : • appareils et crèmes : • petite boulangerie : | <ul style="list-style-type: none"> • pâtisserie commerciale : • entremets de pâtisserie : • pâtisserie d'hôtel : • occasions spéciales. |
|---|---|

SERVICE DE RESTAURATION "C.E.P."

(certificat d'études professionnelles)

Durée : 900 heures

- | | |
|---|---|
| <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueil des clients : • explication des menus : • prise de commandes : | <ul style="list-style-type: none"> • service de boissons : • œnologie sommellerie : • service à l'assiette, à la pince et au guéridon : • service des banquets. |
|---|---|

CONTACTEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT ÉCOLE SECONDAIRE WILBROD-BHERER

(418) 525-4748 après 16 h 00.

Ces cours sont offerts du 7 octobre au 22 mai 1992 de 15 h 30 à 22 h 30 tous les jours de la semaine.

ÉCOLE SECONDAIRE WILBROD-BHERER
7, rue Robert Rumilly, Québec
(418) 525-4748



3 000 points offerts cette semaine dans LESOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 20016923

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi-points

... ET GIORGIO CRÉA SA SAUCE PIZZAÏOLLA

À partir de 2,99\$*

- | | |
|--|--------|
| PENNE SAUCE PIZZAÏOLLA | 2,99\$ |
| RIGATONI PIZZAÏOLLA AU GRATIN | 5,95\$ |
| MINI-PIZZA TOUTE GARNIE ET FUSILLI SAUCE PIZZAÏOLLA | 5,95\$ |
| ESCALOPE DE VOLAILLE PIZZAÏOLLA ET SPAGHETTI SAUCE À LA VIANDE | 9,50\$ |

Cette offre est valable toute la journée jusqu'au 3 novembre 1991, en salle à manger seulement. *Taxes en sus.

RESTAURANT GIORGIO
15, rue Marie-de-l'Incarnation à l'intersection du boulevard Hamel et de la rue Marie-de-l'Incarnation
682-0957

le meilleur de l'Italie!

GIORGIO



ÉDITORIAL

Dialogue de sourds

L'histoire se répète. Le Québec dénonce depuis des années les incohérences du système fédéral, véritable obstacle au développement économique. La solution passe par une reconnaissance réelle de l'autonomie québécoise, disait le rapport Allaire.

La méthode : « Le gouvernement du Québec se doit de mettre en place les structures essentielles au développement et à l'expansion d'une base économique diversifiée et concurrentielle », lit-on dans ce document qui est devenu politique officielle du Parti libéral, en mars dernier.

La réponse vient de tomber, si incroyable que les plus ardents fédéralistes trouvent qu'Ottawa en a mis un peu trop, dans ses propositions de réforme constitutionnelle, pour que le projet ait la moindre chance d'obtenir l'appui des Québécois.

Les précisions apportées hier par le ministre des Finances, Don Mazankowski, dans un nouveau document portant uniquement sur l'aspect économique de la réforme constitutionnelle, confirment les impressions qui se dégageaient très nettement du projet de Joe Clark.

La solution au mal canadien, selon le ministre, tient à deux éléments primordiaux : « une intégration économique poussée et une forte intégration politique ».

Un paragraphe plus loin, les auteurs du gouvernement ajoutent, pour qui n'aurait pas encore compris le sens de la réforme souhaitée par Ottawa, que « l'intégration économique et l'intégration politique vont de pair parce que, pour maintenir un niveau poussé d'intégration économique, chaque membre d'une association économique doit être disposé à modifier ses politiques lorsqu'elles sont incompatibles avec les objectifs économiques de la fédération ».

Faut-il un dessin, en plus, pour comprendre les desseins d'Ottawa ? Les deux thèses, celle d'Ottawa et celle défendue par le Parti libéral de Robert Bourassa, se contredisent fondamentalement.

Le débat dépasse le sort du Mouvement Desjardins et de la Caisse de dépôt. Le document fédéral évoque ouvertement l'importance de lois uniformes d'encadrement des entreprises, de normes nationales en matière de travail et de produits, et de l'existence d'un régime fiscal coordonné et harmonisé. L'autonomie politique de Robert Bourassa reposerait alors sur du sable mouvant.

Ottawa souhaite la libre circulation des personnes, des biens et des services au nom de l'union économique. Il veut même accorder le droit aux citoyens et aux entreprises de contester devant les tribunaux les décisions des gouvernements incompatibles, selon eux, avec le principe du marché commun.

Québec ne peut accepter cette voie. Comme le disait M. Bourassa devant la Commission Macdonald, en 1984, « un nombre important de mesures législatives provinciales visant la protection du public, la langue, le développement industriel, la pratique des professions, les lois du travail, etc., comportent des effets incidents — quoique secondaires la plupart du temps — sur les libertés de mouvement et de commerce ».

Il n'est pas besoin de réfléchir bien longtemps pour comprendre que l'assaut sur les lois linguistiques, notamment sur le français comme langue de travail dans ce contexte, reprendra de plus belle. Il faudra bien du nerf à la société distincte pour soutenir le siège.

À ces batailles judiciaires, Québec devra ajouter l'odieuse d'invoquer à tout moment, pour défendre ses intérêts, la future clause de retrait avec compensation. Bien belle sur papier, cette ouverture imposera un lourd tribut politique au gouvernement.

Rappelons-nous simplement le débat sur l'utilisation de la clause dérogatoire, dans le cadre de la loi 178 sur l'affichage : le mauvais joueur, dans le nouveau système fédéral, attisera la fureur de tout le Canada et souffrira longtemps de la mauvaise humeur nationale. Il est des querelles dont le Québec peut faire l'économie.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS



Les sports empreints de mégalomanie

L'encore n'était pas encore sèche sur le nouveau bail entre la ville de Québec et les Nordiques que déjà le président des Nordiques reprenait ses trompettes catastrophiques : « Les 12 prochains mois seront déterminants pour les Nordiques. Ou bien nous pourrions compter sur un nouveau Colisée, ou les Nordiques devront se résigner à s'en aller ailleurs ». A mon sens, c'est là une excellente façon de décrire la situation. C'est d'ailleurs à partir d'un tel bilan qu'il faut, dès maintenant, envisager de vivre sans les Nordiques.

Que le monde du sport commercial soit en plein délire inflationniste, nul ne saurait en douter. Qu'il s'agisse du baseball, du football ou du basketball, les salaires et les coûts d'exploitation subissent une inflation qui rappelle les hausses du coût de la vie dans certains régimes est-européens ou sud-américains. L'athlétisme lui-même ne peut être en très bonne santé quand il offre, comme on l'a vu récemment, des sommes faramineuses à Ben Johnson avant même de savoir ce que seront ses performances postdopages.

Dans cet univers démentiel, le hockey réussit pourtant, les meilleurs des chroniqueurs sportifs en témoignent eux-mêmes, à faire pire que les autres. Un président-potiche ne contrôle rien. Les propriétaires d'équipes n'ont pas la moindre notion de solidarité et bafouent à qui mieux mieux leurs propres règlements sur le maraudage. Les joueurs, dont beaucoup, pour un temps encore, originent du Canada, jettent quand même les hauts cris s'ils ne sont pas payés en argent américain. Les arbitres appelés à trancher en matière de

Laurent

LAPLANTE



compensations ignorent si bien la différence entre un joueur de premier plan et un figurant qu'ils invalident d'un revers de main les plans de développement de certaines équipes. Cela, d'après moi, est connu de tous.

Malgré tout cela, on prétend nous faire croire que Québec réussira à survivre dans une jungle où s'applique plus que n'importe où ailleurs la loi caractéristique de ce milieu. De deux choses l'une, ou bien on ne sait pas compter, ou bien on considère comme normal d'utiliser nos fonds publics pour équilibrer ce que peuvent investir les fortunes privées dans des bassins plus riches et plus peuplés.

Par son arrogance cyniquement consacrée par un Allan Eagleson, Eric Lindros aura du moins clairement signifié à Québec que le temps des illusions est révolu. Peu importe que la somme réclamée par Lindros soit de 3 ou 4 millions \$, deux données émergent nettement : d'une part, l'entreprise privée qui existe à Québec ne peut verser pareille somme, d'autre part, les entreprises privées d'autres villes peuvent se permettre semblable folie et ne demandent qu'à le faire. Comment s'illusionner plus longtemps sur notre capacité financière privée de fréquenter plus longtemps un tel monde ?

On sait d'ailleurs, même chez les Nordiques, qu'il en est ainsi. Sinon, on n'en serait plus à bretter autour d'une étude sur la souhaitabilité d'un nouveau colisée.

Ce qui se produit présentement à Montréal confirme à quel point il est urgent pour notre collectivité de se blinder enfin contre la mégalomanie sportive. Preuve que des dépenses somptuaires au niveau des équipements ne garantissent ni la qualité de l'équipe ni des assistances décentes ni même la permanence d'un club. Les Expos n'attirent plus personne et ne demeurent à Montréal que grâce à des millions de subventions plus ou moins mal maquillées. Preuve qu'il faut mettre un cran d'arrêt à la boulimie du sport commercialisé à l'égard des fonds publics. L'opinion publique sérieuse en arrive là-bas à exiger l'examen sérieux de toutes les hypothèses, y compris, écrit The Gazette, celle de raser le fameux Stade olympique.

Quand on rappelle aux gens que Québec a déjà existé et même vécu heureuse au temps des Citadelles, des As ou des Remparts, les pseudo-experts ont vite fait d'affirmer : « A présent que les gens ont goûté à la Ligue nationale, ils ne se contenteront plus d'autre chose ». Pendant ce temps, pourtant, les Américains eux-mêmes demeurent fidèles à leurs innombrables ligues collégiales de football et s'entichent de tournois de basketball qui présentent autre chose que le calibre suprême. Pourquoi ne pourrions-nous pas, au nom du réalisme, nous contenter du sport que l'entreprise privée peut se payer et diriger nos maigres fonds publics vers de véritables priorités sociales ?

Votre Opinion

Huronnement vôtre

(Lettre à M. André A. Bellemare)

La nation Huronne-Wendat a entrepris récemment et de bonne foi, avec les gouvernements fédéral et provincial, une négociation concernant l'application des droits issus du traité Hurons-Wendat/Britannique de 1760.

Même si cela semble difficile à admettre pour certains, la plus haute Cour de ce pays a reconnu à l'unanimité, en mai 1990, l'existence et la validité de ce traité et a reconnu par conséquent à notre nation des droits collectifs différents de ceux des Québécois.

Je dois vous avouer que le jour où les commentateurs avertis reconnaîtront aussi cette réalité, nous serons sans doute sur la bonne voie de la conclusion d'une harmonie solide entre nos peuples.

Sauf le respect que nous avons pour les droits de chacune des personnes, nous ne sommes pas une petite minorité confondue dans un « melting-pot » d'individus indifférents. Notre nation a, par exemple, des droits particuliers et collectifs certainement aussi importants que ceux dont a joui le Québec dans son histoire avec l'ensemble canadien.

La pratique des activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette représente un aspect important de notre négociation.

C'est la raison pour laquelle, en référence à notre conversation téléphonique du 21 août 1991 et à la parution de votre article dans LE SOLEIL le 22 août 1991, titré « Gros-Louis chasse sans autorisation », il m'apparaît nécessaire, pour le bénéfice de tous les Hurons-Wendat ainsi que des nombreux utilisateurs de la faune, de vous faire part de ces quelques commentaires.

Il est clair, en vertu de nos droits issus de traité et reconnus unanimement par la plus haute Cour de ce pays, que nous n'avons pas à quémander la permission de qui que ce soit, y compris le MLCP, pour aller en forêt et pratiquer, dans un cadre respectueux pour l'environnement et la faune, nos activités coutumières. Je parle ici d'un cadre respectueux de la faune et de l'environnement et non d'une réglementation qui a restreint, de jour en jour et depuis des dizaines d'années, nos droits et nos coutumes.

Par ailleurs, il est aussi évident et facile à comprendre que, dans les circonstances où ces lois, même si elles doivent être réaménagées pour tenir compte

de nos droits, sont toujours existantes, le MLCP ne peut accorder à qui que ce soit la permission de les ignorer, de par sa raison d'être. Cela ne règle pas le problème et nous considérons qu'il s'agit là d'un faux débat sur des histoires légales. On ne peut résumer nos droits à la simple logique qui veut que tout le monde doit passer sans distinction dans le même trou pour vivre sa vie. Ce genre de nivellement mène à des atrocités dans certains pays.

Le vrai débat se situe dans une négociation politique qui doit trouver un moyen d'harmoniser l'exercice de nos droits avec ceux des Québécois dans le respect de chacun. (...) Huronnement,

Max « Oné-Onti » Gros-Louis
Conseil de la nation Huronne-Wendat, Village-des-Hurons

La réinsertion

Depuis la révolution tranquille, le Québec s'est radicalement transformé. En est-il aussi des soins psychiatriques qui autrefois étaient sous l'influence religieuse sont devenus un scénario psycho-politique, faisant des technocrates, les nouveaux décideurs en la matière. Oui, nous avons vu nos centres psychiatriques se vider et remplir nos centres com-

merciaux... vous l'avez tous constaté.

Actuellement une nouvelle expérience fait fureur. Ceux qui sont contre sont contre le progrès ! Dans un premier temps, on a vidé l'asile, maintenant on vide les centres d'entraînement à la vie.

Jadis, il y a 20 ans, la trouvaille miraculeuse du centre comme le Toupin, aménagé en foyer de groupe qui satisfaisait les parents d'enfants handicapés. Voilà que la nouvelle formule de réinsertion sociale fait son apparition, bouleversant tout sur son passage. On ferme les centres où logeaient nos jeunes adultes dans le respect de leur personne et de leur dignité humaine.

La famille d'accueil est devenue la panacée de tous les maux de la déficience mentale. L'autoritarisme d'un Marc-Yvan Côté, la faiblesse des psychiatres à se faire entendre ou à ne pas vouloir se faire entendre face aux psychologues qui mènent le bal.

Cette absence sur le terrain des psychiatres laisse le chemin libre à ce gros bulldozer qui écrase tous nos centres CEV. Ce sont les technocrates, défenseurs du budget, qui alimentent la machine conduite par des opérateurs (psychologues) et qui chan-

tent les bienfaits de leur nouvelle trouvaille.

La réinsertion sociale, qu'elle soit humaine, louable, sauvage, laisse des doutes chez les parents responsables ! Saint-Isidore est un cas récent. On nous parle de suivi. Les itinérants dont plusieurs sont des ex-psychiatisés ont-ils tous des suivis ? Ceux que nous voyons faire la queue aux portes des institutions ? Les victimes de Saint-Isidore avaient-elles reçu une promesse de suivi ?

M. le ministre, enverriez-vous votre enfant dans une famille d'accueil ?

Armand Caron, président
Association des parents des enfants handicapés de Portneuf
Donnacona

Encore Vidéotron

Non contente d'augmenter à sa guise les frais mensuels endossés par un CRTC invertébré... de l'imposition du canal des sports à ceux qui ne sont pas intéressés...

de l'imposition du terminal Vidéotron aux abonnés de tv payante...

de l'imposition du canal familial à ceux qui n'ont pas

d'enfants...

de la multiplication des canaux à écran bleu que personne n'écoute...

du remplacement du canal de météo gratuit par Météomédia payant...

de la disparition de la plupart des canaux intéressants entre la position 1 et 13...

de la disparition de Newsworld, alors qu'à Montréal il est disponible gratuitement...

du doublement des canaux 6 et 18...

de l'absence d'un canal du réseau FOX...

Vidéotron récidive dans son attitude totalitaire et monopolistique. Voici maintenant la disparition des annonces illustrées gratuites. Les abonnés auront désormais le loisir de payer plus cher : 20 \$ par article annoncé et une aubaine incroyable à 15 \$ pour une deuxième parution.

« Vidéotron s'occupe de tout » qu'ils disent... Le moto de Vidéotron devrait plutôt être... « Toujours moins pour son argent » !

Patrick Bégin
Ste-Foy

L'OLP formule une condition préalable

ALGER (Reuter, AFP) — Les Palestiniens refuseront de participer à une conférence de paix sur le Moyen-Orient tant qu'Israël poursuivra sa politique d'implantation de colonies juives de peuplement dans les territoires occupés, a déclaré hier un porte-parole de l'OLP.

« Si Israël continue à établir des implantations, non seulement les Palestiniens, mais encore les Arabes n'y prendront pas part », a-t-il dit à la presse lors d'une réunion du Conseil national palestinien (CNP), le Parlement en exil de l'OLP, à Alger.

« Non seulement il n'y aura pas de participation palestinienne, mais il n'y aura pas de conférence de paix », a-t-il ajouté.

Ces propos constituent une

surprise, dans la mesure où les pays arabes qui devraient participer à cette conférence de paix n'ont pas fait de l'arrêt de la colonisation juive une condition préalable à leur participation.

Pourtant, l'OLP avait été invitée à accepter le projet américain de conférence de paix sans se départir de ses objectifs nationaux par deux personnalités des territoires occupés par Israël engagés dans les tractations avec les Etats-Unis, a-t-on appris jeudi de source bien informée.

Anik E-1 sur orbite

KOUROU, Guyane française (AP, AFP) — Vingt minutes après un décollage sans encombre, la fusée Ariane 4 équipée de quatre propulseurs d'appoint a déposé le satellite canadien de télécommunications Anik E-1 sur son orbite de transfert à 268 km d'altitude hier soir. Anik E-1, construit pour le compte de la société Télésat Canada et qui pèse près de trois tonnes, rejoint ainsi son « frère » Anik E-2 placé sur orbite le 4 avril dernier par Ariane. Initialement, c'est Anik E-1 qui devait être lancé en avril, mais son frère « jumeau » (les deux satellites sont identiques) a été prêt le premier.

L'ancêtre de l'humanité

WASHINGTON (AFP) — L'ancêtre de l'humanité est une femme ayant vécu en Afrique, il y a environ 200 000 ans, selon des chercheurs de l'université de Pennsylvanie. D'après une étude devant être publiée aujourd'hui par le journal Science, une équipe d'anthropologues a réussi à déterminer qu'une femme est la première à présenter le modèle génétique constituant aujourd'hui le patrimoine commun de toute l'humanité. L'auteur de la recherche, affirme que cette femme, a vécu entre 164 000 et 247 000 avant J-C « quelque part au sud du Sahara africain ». Le chercheur explique être parvenu à cette conclusion en comparant les codes génétiques de 189 personnes sur les cinq continents, principalement en Afrique.

Dangereux tueur

NEW YORK (AFP, AP) — Un homme soupçonné par la police colombienne d'être l'un des tueurs du cartel de Medellín et d'être

responsable de la mort d'au moins 40 personnes, a été arrêté mercredi soir à New York, ont annoncé hier les services américains de lutte contre le trafic de stupéfiants. L'homme a donné comme identité à la police américaine celle de Dandeny Munoz-Mosquer, 24 ans, mais selon la police colombienne, son véritable prénom est Paul Daniel et il est âgé de 39 ans. Selon les services américains, le tueur serait possiblement venu à New York pour assasiner un dirigeant mondial venu assister à l'ouverture de l'assemblée générale des Nations unies à New York.

Appel de l'émir du Koweït

NATIONS UNIES (Reuter) — L'émir du Koweït, qui faisait sa première apparition aux Nations unies depuis la libération de son pays en février, a demandé jeudi le rapatriement des Koweïtiens déportés en Irak et a promis de respecter les droits de l'Homme dans l'émirat. L'Irak détient encore des milliers de Koweïtiens, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, a déclaré cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah dans un discours à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU.

33 millions de pauvres aux USA

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis comptaient à la fin de l'année 1990 plus de 33 millions de pauvres, soit 13,5% de la population totale, a indiqué hier le Bureau américain du recensement. Le nombre de pauvres est passé de 31,5 à 33,6 millions en un an. Cette hausse est la première depuis 1983, a précisé le rapport du Bureau. Le nombre de pauvres avait baissé régulièrement depuis la fin de la récession du début des années 80. Etait considérée officiellement comme pauvre en 1990 une famille de quatre membres ne gagnant pas plus de 13 359 \$ US par an.



SOLDE DE 8 HEURES

SAMEDI SEULEMENT... À LA BAIE ÉVIDEMMENT!

MODE ENFANT

30% DE RABAIS

Grenouillères en molleton pour bébé

Ord. 20\$. Solde 13,99 ch.

Vêtements pour nourrisson, rayon 455.

30% DE RABAIS

Deux-pièces avec salopette pour nouveau-né

Ord. 22\$. Solde 15,39 l'ens.

Vêtements pour nourrisson, rayon 455.

Collants et collants fins

À l'achat d'un collant ou d'un collant fin pour fillette, tailles 4 à 14, vous pourrez vous en procurer un second, de valeur égale ou moindre, à

50% de rabais!

Sur le prix ordinaire

Accessoires pour fille, rayon 410.

30% DE RABAIS

Ensembles de sous-vêtements Hunt Club pour fille

Tailles 8 à 14. Ord. 6,99. Solde 4,89 l'ens.

Accessoires pour fille, rayon 410.

25% DE RABAIS

Chaussettes isothermes Hunt Club pour garçon

Paquets de 2 paires. Pointures 6 à 8 1/2 et 8 à 10 1/2. Ord. 3,99. Solde 2,99 le paquet.

Accessoires pour garçon, rayon 460.

AUBAINES MAISON!

50% DE RABAIS*

Superchoix de vaisselle de porcelaine!

Modèles en magasin seulement. Marque Sango exceptée.

* Sur le prix ordinaire.

Vaisselle, rayon 614.

50% DE RABAIS

Ustensiles de cuisson Gourmet's Choice

Articles suivis et batterie de 10 pièces. Ord. 32,98 à 285,98. Solde 16,49 à 142,99 ch.

Articles ménagers, rayon 637.

20\$ DE RABAIS

Four-gril Moulinex

Pour cuire et gratiner. N° 988. Ord. 149,99. Solde 129,99 ch.

Articles ménagers, rayon 637.

10% DE RABAIS*

Tous nos petits appareils électriques pour la cuisine ou les soins personnels!

* Sur le prix ordinaire.

Petits électroménagers, rayon 636.

25% DE RABAIS*

Tous nos abat-jour!

* Sur le prix ordinaire.

Lampes, rayon 545.

50% DE RABAIS

Tous nos oreillers à bourre naturelle!

Ord. 34\$ à 120\$. Solde 17\$ à 60\$ ch.

Linge de maison, rayon 601.

10\$ DE RABAIS

Ensembles de draps en percale

Une place, deux places ou grand lit. Ord. 29,99 à 59,99. Solde 19,99 à 49,99 l'ens.

Linge de maison, rayon 601.

3\$ DE RABAIS

Nappes Savi, façon lin

Dimensions variées. Ord. 19,99. Solde 16,99 ch.

Linge de maison, rayon 601.

20% DE RABAIS

Paquets de 4 torchons

Ord. 4,99. Solde 3,99 le paquet.

Linge de maison, rayon 601.

10% DE RABAIS

Nappes tissées à la ratière

Dimensions variées. Ord. 16,99. Solde 14,99 l'ens.

Linge de maison, rayon 601.

MEUBLES

33% À 50% DE RABAIS*

Tous nos meubles!

* Sur le prix ordinaire.

Meubles, rayons 501 et 507.

50% DE RABAIS

Fauteuil pivotant et tabouret en cuir noir

Ord. 379\$. Solde 189\$ l'ens.

Quantités limitées. Fauteuils, rayon 519.

50% DE RABAIS*

Tous nos duos-sommeil Beaumark!

Une place, deux places ou grand lit.

* Sur le prix ordinaire.

Duos-sommeil, rayon 515.

PLEIN LA VUE!

100\$ DE RABAIS

Télé couleur stéréo Sanyo, 53 cm

N° 12C775. Ord. 549,99. Solde 448\$ ch.

Appareils électroniques, rayon 681.

100\$ DE RABAIS

Télé couleur stéréo Colortrak de RCA, 71 cm

N° F26041. Ord. 749,99. Solde 648\$ ch.

Appareils électroniques, rayon 681.

JOUETS ET DÉLICES

15% DE RABAIS

Cartouches de jeu vidéo Nintendo

Ord. 49,99 à 79,99. Solde 42,49 à 67,99 ch.

Jouets, rayon 762.

20% DE RABAIS

Superchoix de jouets en peluche!

Marque Gund exceptée. Ord. 8,99 à 59,99. Solde 7,19 à 47,99 ch.

Jouets, rayon 762.

10% DE RABAIS

Tortillas

Sacs de 500 g. Ord. 1,99. Solde 1,79 ch.

Aliments fins, rayon 901.

33% DE RABAIS

Raisins secs Regent

Sacs de 14 mini-boîtes. Ord. 1,49. Solde 99¢ ch.

Friandises, rayon 729.

PLEIN SPORT!

33% DE RABAIS

Anoraks Rugged Terrain, doublés molleton, n° RT37

Ord. 75\$. Solde 49,99 ch.

Dans certains magasins seulement. Vêtements de sport, rayon 740.

GROS ÉLECTROMÉNAGERS

300\$ DE RABAIS

Aspirateur-chariot Beaumark

N° 98603. Ord. 599,98. Solde 299,98 ch.

Gros électroménagers, rayon 627.

200\$ DE RABAIS*

Réfrigérateur Beaumark, 481 L

N° 37430. * Sur le prix ordinaire.

Dans certains magasins seulement. Gros électroménagers, rayon 627.

200\$ DE RABAIS*

Cuisinière Beaumark à four autonettoyant

N° 15830. * Sur le prix ordinaire.

Dans certains magasins seulement. Gros électroménagers, rayon 627.

ACHAT VEDETTE!

Fours à micro-ondes Beaumark de 22,6 L

N° MM802 et n° MM804. Prix choc! 177,77 ch.

Dans certains magasins seulement. Gros électroménagers, rayon 627.

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE SEULEMENT!

DÉSOLÉS, PAS DE COMMANDE SPÉCIALE, NI DE BON D'ACHAT DIFFÉRÉ. QUANTITÉS LIMITÉES. LE CHOIX VARIE SELON LE MAGASIN.

Si vos achats mensuels, portés à votre compte la Baie, égalent 100\$ ou plus, vous recevrez une prime-crédit de 5\$ avec votre prochain relevé de compte. Renseignez-vous à votre magasin la Baie. Limite d'une prime-crédit par relevé de compte.



Des missiles nucléaires pour négociier, en URSS

LONDRES (Reuter, AFP) — Les républiques soviétiques d'Ukraine et du Kazakhstan reviennent sur leur proposition de remettre à la Russie les missiles nucléaires stationnés sur leur territoire, a déclaré hier le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Fiodorov.

« La situation évolue. Auparavant ils disaient: venez et prenez-les. Maintenant ils disent: Laissez-nous réfléchir à ce qu'il faut faire de ces missiles », a-t-il dit lors d'un discours devant un groupe d'experts londoniens.

Les deux républiques disposent de missiles stratégiques à longue portée dans des silos fixes. Selon les Occidentaux, il y a au Kazakhstan environ 200 missiles SS-18, fer de lance de la force nucléaire soviétique, et quelque 100 missiles SS-19 en Ukraine.

Les analystes occidentaux estiment que les deux républiques pourraient tenter d'utiliser les

missiles comme monnaie d'échange, dans de futures négociations avec Moscou sur la propriété industrielle ou les frontières.

De son côté, le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, a dit que sa république entendait participer au contrôle des armes nucléaires situées sur son territoire en attendant leur élimination.

« Nous pensons actuellement que le contrôle des armes nucléaires devrait être exercé par le centre. Cependant, l'Ukraine devrait participer à ce contrôle parce que c'est sur son territoire qu'un nombre considérable d'armes est situé », a dit Kravtchouk devant le National Press Club de Washington.

La libération de l'Américain Ciccipio serait imminente

BEYROUTH (Reuter, AFP) — Une source chiïte a indiqué hier que l'otage américain Joseph Ciccipio serait libéré dimanche et qu'Israël rendrait ensuite leur liberté à un second groupe de prisonniers arabes.

Cette source, qui a requis l'anonymat, a dit que la libération de Ciccipio, qui a 61 ans, faisait partie d'un plan d'ensemble mis au point par les Nations unies pour mettre fin à la crise des otages au Moyen-Orient.

Ciccipio, enlevé le 12 septembre 1986, est le dernier otage détenu par l'Organisation de la justice révolutionnaire, qui a libéré mardi le Britannique Jack Mann.

À Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, a fait état de « rumeurs » concernant une prochaine libération d'un des cinq Américains otages au Liban, mais a affirmé ne pas pou-

voir les confirmer.

« Nous avons des rumeurs rapportées par des sources diplomatiques, mais rien de définitif ou qui puisse être confirmé », a déclaré Fitzwater.

Par ailleurs, l'ex-otage Mann, qui se réadapte à la vie normale depuis mercredi sur la base militaire anglaise, a raconté à ses proches comment ses ravisseurs lui avaient affirmé que Terry Waite, le dernier Britannique encore détenu au Liban, était mort.

« Ils lui ont dit que Terry Waite avait été abattu, mais il ne les a pas crus », a indiqué jeudi Madge Meager, soeur de l'ancien pilote libéré après 865 jours de captivité.

«L'homme des glaces», un trésor pour les scientifiques

VIENNE (Reuter) — Les scientifiques qui passent au peigne fin le glacier autrichien où a été trouvé le corps congelé d'un homme de l'âge de bronze ont annoncé hier qu'ils avaient découvert un carquois rempli de flèches.

Cette découverte, faite mercredi, complète l'équipement que portait le corps de cet homme qui date de 4000 ans: une hache en bronze, un arc, une hotte en bois, un silex pour faire du feu et un collier en pierre.

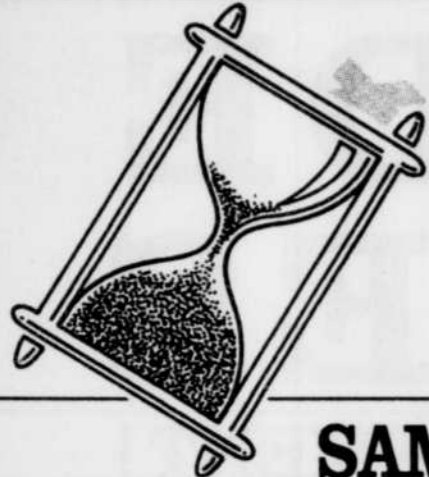
Pour les scientifiques, il s'agit d'un véritable trésor. « C'est le corps le mieux préservé de cette période. Les corps datant de cette période retrouvés en Allemagne, en Scandinavie et en Grande-Bretagne n'avaient pas autant d'organes internes et une peau intacte », a expliqué Konrad Spindler, directeur de l'Institut préhistorique de l'Université d'Innsbruck.

Les 14 flèches du carquois font

85 centimètres de long. Elles n'ont pas été retirées du carquois, pour ne pas les abîmer. Elles seront examinées aux rayons X et traitées afin qu'elles ne se désagrègent pas.

« Nous avons aussi vu des restes de fourrure et de cuir, mais le temps était trop mauvais. Nous devons attendre l'an prochain, quand la glace aura fondu », a dit le glaciologue Gernot Patzelt.

Le corps de « l'homme des glaces », qui est habillé de vêtements de cuir rembourrés de paille, a été traité avec des produits chimiques et placé dans un contenant à basse température afin qu'il ne se décompose pas.



SOLDE DE 8 HEURES

SAMEDI SEULEMENT... À LA BAIE ÉVIDEMMENT!

CHAUSSURES

40% DE RABAIS

Chaussures imperméables pour enfant Weatherguard et Lunars. Pointures 9 à 4. Ord. 25 \$.

Solde 14,99 la paire.

Chaussures pour enfant, rayons 446 et 450.

À l'achat de n'importe quelles chaussures d'entraînement ou bottes à prix ordinaire pour femme, pour homme ou pour enfant, vous pourrez vous en procurer une deuxième paire, de valeur égale ou moindre, à

50% de rabais!

* Sur le prix ordinaire.

Chaussures pour toute la famille, rayon 012.

MODE FEMME

50\$ DE RABAIS

Vestes d'extérieur en laine, signées London Fog pour femme. Ord. 210 \$ à 240 \$.

Solde 160 \$ à 190 \$ ch.

Tenues d'extérieur pour femme, rayon 101.

25% DE RABAIS

Tous nos peignoirs pour femme! Ord. 44,99 à 180 \$.

Solde 33,74 à 135 \$ ch.

Tenues de détente pour femme, rayons 170 et 820.

25% DE RABAIS*

Toutes nos tenues automnales Esprit pour femme!

* Sur le prix ordinaire.

Mode jeune femme, rayon 475.

25% DE RABAIS

Pour femme: tous nos pulls étiquetés à 39,99 ou plus!

Ord. 39,99 à 150 \$.

Solde 29,99 à 112,50 ch.

Pulls pour femme, rayon 147.

30% DE RABAIS*

Pour femme: toutes nos robes étiquetées à 50 \$ ou plus!

* Sur le prix étiqueté.

Robes pour femme, rayon 110.

30% DE RABAIS

Pour femme: toutes nos blouses, toutes nos jupes et tous nos pantalons étiquetés à 36 \$ ou plus!

Ord. 36 \$ à 65 \$. Solde 25,20 à 45,50 ch.

Coordonnées carrière pour femme, rayons 133 et 136.

ACCESSOIRES

40% DE RABAIS

Tous nos accessoires de coiffure pour femme!

Ord. 2,99 à 15 \$. Solde 1,79 à 9 \$ ch.

Accessoires mode pour femme, rayons 201 et 829.

25% DE RABAIS

Gants de cuir, doublés rayonne, pour femme

Ord. 29,99. Solde 22,49 la paire.

Gants pour femme, rayon 218.

50% DE RABAIS

Sacs à main en vinyle, effet cuir repoussé

Après lancement 19,99. Solde 9,99 ch.

Sacs à main pour femme, rayon 829.

40% DE RABAIS

Collants fins Fairset et Chatelle pour femme

Ord. 1,49 à 3,99.

Solde 89 ¢ à 2,39 ch.

Bas pour femme, rayon 225.

50% DE RABAIS*

Choix de collants fins Bayerest pour femme

* Sur le prix ordinaire.

Bas pour femme, rayon 225.

40% DE RABAIS*

Bijoux en argent fin

Bijoux en argent fin à prix vedette la Baie exceptés.

* Sur le prix ordinaire.

Bijoux en argent fin, rayon 239.

33% DE RABAIS*

Toutes nos bagues diamantées, gemmées, à zircon cubique ou en or!

* Sur le prix ordinaire.

Bijoux fins, rayon 233.

33% DE RABAIS*

Tous nos bijoux de perles d'eau douce ou de culture!

* Sur le prix ordinaire.

Bijoux fins, rayon 233.

40% DE RABAIS*

Bijoux en or et duos boucles d'oreilles et pendentif

Bijoux interchaîne et en or à prix vedette la Baie exceptés.

* Sur le prix ordinaire.

Bijoux en or, rayon 234.

30% DE RABAIS*

Toutes nos montres Timex, Casio, Cardinal, Armitron et Seiko!

* Sur le prix ordinaire.

Montres, rayon 231.

30% DE RABAIS

Tous nos sacs à dos!

Ord. 7,99 à 39,99.

Solde 5,59 à 27,99 ch.

Bagages, rayon 796.

25% DE RABAIS*

Tous nos attaché-cases!

* Sur le prix ordinaire.

Bagages, rayon 796.

50% DE RABAIS*

Choix de porte-documents En boîte-cadeau. Ord. 55 \$ et 65 \$.

Solde 27,50 et 32,50 ch.

Bagages, rayon 796.

MODE HOMME

25% DE RABAIS

Pour homme: parkas et blousons aviateur doublés polyester

Ord. 69,99 et 79,99.

Solde 51,99 et 59,99 ch.

Tenues d'extérieur pour homme, rayon 849.

30% DE RABAIS

Slips mode pour homme Ego, Prodiges et Playboy. Ord. 6 \$ et 7 \$.

Solde 4,20 et 4,90 ch.

Sous-vêtements pour homme, rayon 360.

BÉBÉ D'ABORD!

15 \$ DE RABAIS

Parc de voyage Cosco Ord. 79,99. Solde 64,99 ch.

Meubles de nursery, rayon 408.

50 \$ DE RABAIS

Couchette Élan de Storkcraft Ord. 279 \$. Solde 229 \$ ch.

Meubles de nursery, rayon 408.

3 \$ DE RABAIS

Couches ajustées Cot'n Kids Avec 3 culottes imperméables.

Ord. 27,99. Solde 24,99 ch.

Boutique de bébé, rayon 401.

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE SEULEMENT

DÉSOLÉS, PAS DE COMMANDE SPÉCIALE, NI DE BON D'ACHAT DIFFÉRÉ.

QUANTITÉS LIMITÉES. LE CHOIX VARIE SELON LE MAGASIN.

Si vos achats mensuels, portés à votre compte la Baie, égalent 100\$ ou plus, vous recevrez une prime-crédit de 5\$ avec votre prochain relevé de compte. Renseignez-vous à votre magasin la Baie. Limite d'une prime-crédit par relevé de compte.



Prime-crédit cinq dollars



Compagnie de la Baie d'Hudson